L P Lemay

Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX:—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE, - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - 5.00
" HEBDOMADAIRE - - - - 1.00

18me année. EDITION QUOTIDIENNE MONTREAL, SAMEDI MATIN, 24 JUIN 1876. No. 240.

WILLIAM BYRD
Charpentier et Menuisier
Coin des Rues Sherbrook et Hypolite
Réparations de Maisons et Garnitures de Magasins, spécialités.
Les ordres envoyés par la malle seront promptement exécutés.
Prix modérés. Conditions, comptant.
16 juin.—a o k 23

W. E. POWER
597, Rue Craig, Montréal,
Fabricant de Caractères en Acier, Etampes découpées et piquées, Marqueurs à la ligne, Marques, Caractères et Chiffres pour être appliqués, rougis au feu, sur bois, etc.
Attention particulière donnée aux ouvrages de chemins de fer.
8 Nov.—s k

GEORGE BRUSH, *Eagle Foundry,*
74 à 34, rues King et Queen, Montréal,
Usines à engins pour marine, stationnaires et portatifs, engins sourds avec pompes bouilloires, machines pour moulins, poulies etc., élévateurs améliorés à la main et avec vapeur, seul manufacturier de la Puissance pour l'Ecraseur patenté à pierre et à minerais de Blake, avec améliorations patentées.
Agent pour la Province de Québec du Conducteur parfait pour engin de Water.
30 juin. a—244

CARVILL, BARR & CIE.,
Nos. 7 et 8, Rue St. Jean
Offrent en vente à leur magasin :
Fer en barre et Tôle. Ferblanc en feuille Plaques pour bouilloires. Etain commun Rivets à bouilloires. Cuivre en lingots Fer galvanisé. Zinc, Zinc en feuille Plomb en saumon et en feuille Tuyau à gaz. Chaines. Ciment de Portland
6 juillet.—s k 249

BRIQUES ET SABLE A VENDRE
Les soussignés informent respectueusement le commerce et le public en général qu'ils manufacturent maintenant des Briques à leurs remises de Briques, sur la Ferme "Gale" ; ils vont aussi ouvrir des Puits de Sable, et seront prêts cet automne à prendre des contrats pour la pierre de fondation et pour la chaux.
On pourra obtenir les informations nécessaires en s'adressant au Bureau No. 147, Rue St. Jacques.
HOGAN & BEAUFORT,
147, Rue St. Jacques.
5 Août. 275—

Au No. 652, Rue Craig
Près de la rue Bleury,
On trouvera l'assortiment le plus considérable et de première qualité
DE FOURNITURES DE MAISON
Telles que POELES et GRILS de CUISINE, COUCHETTES EN FER, REFRIGERANTS, Ustensiles de Cuisine, Corniches, Baguettes d'Escalier, etc., etc.
Une visite donnera satisfaction.
Meilleur & Cie.
mai.—sm k 200

Tuyaux pour Egouts, Ciment, Briques Réfractaires, Tuiles, Manteaux de Cheminée Vases, Etc., Etc., Etc.
En vente chez
COPLAND & McLAREN,
Coin des rues Wellington et des Sœurs Grises.
6 Juin,—225 sm k

MACHINES à BRIQUE
Machines à Brique de différentes dimensions et à différentes vitesses.
Machines à Brique fonctionnant d'elles-mêmes, de diverses dimensions.
Des circulaires descriptives sont envoyées sur demande.
Aussi, Machines à Brique à Levier.
BULMER & SHEPPARD,
244, rue Parthenais,
Montréal
25 avril.—190 a k

NOUVEAUX CORBILLARDS.
M. X. CUSSON le plus ancien entrepreneur de Pompes Funèbres, annonce au public qu'il a reçu DEUX CORBILLARDS, un grand et un petit, d'un genre tout nouveau. Ces corbillards sont à cinq étages, faits avec une grande richesse, et on peut y exposer les corps de quatre manières différentes, visibles ou invisibles.
Ces corbillards sont recouverts en étoffe riche et représentent une tombe dans un cimetière.
M. Cusson invite respectueusement le public à visiter son magasin où l'on pourra s'y procurer tous les objets nécessaires pour les ensevelissements et les inhumations.
X CUSSON
115, — Rue St. Joseph, — 115
19 Mai. 211—tm k

C. A. MacDONELL
UNION MARBLE WORKS
10 et 12, rue Bleury, vis-à-vis Notman
Monuments, Manteaux de cheminées, Autels, Statues, Sculpture, etc., importateur et fabricant d'articles en marbre de toutes sortes.
août.—s k

SE RETIRANT DES AFFAIRES.
Pianos devant être vendus à prix réduits.
Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a résolu de se retirer des affaires, et qu'il vend maintenant tout son fond de PIANOS à des PRIX grandement RÉDUITS pour argent comptant ou pour un crédit sûr et à courte échéance. Une occasion favorable est ainsi offerte aux personnes ayant besoin d'UN INSTRUMENT de première classe (garanti) qu'elles peuvent se procurer à bon marché en s'adressant à
THOS. D. HOOD,
No 183, Rue St. Jacques.
Montréal, 1er Juin 1876. 221—tm k

$225 $225
PIANOS DE NEW-YORK DE BOSTON
Vous pouvez acheter un Piano à 7 octaves, avec toutes les garanties, pour 225 piastres, expédié à n'importe quelle adresse en Canada. On demande des agents. Réparations de toutes sortes exécutées avec soin. Vieux Pianos achetés au comptant.
LEICESTER, BUSSIÈRE & CIE.,
Manufacturiers de Pianos.
70, Rue Lamontagne, entre les Rues Dorchester et Ste. Catherine.
9 Mai. 202—r

AU CLERGE.
Cierges de première qualité et de toute grandeur, faits par les Sœurs de la charité,
A VENDRE à la maison de tempérance MM. Félix Vilneuve et Gariepy, en face du marché Bonsecours, No. 155, Rue St. Paul Montréal, pour le prix de quarante huit centins la livre [$0.48.]
2 mai. c tm E—197

SAUVEZ VOTRE ARGENT
EN VOUS SERVANT DE LA
The British Egg & Butter Powder
Qui remplace très-bien les Œufs et qui sauve beaucoup de Beurre, pour faire toutes sortes de
Patisseries, Biscuits, &c., &c.
Elle est vendue en paquet de 10 centins chez tous les Epiciers, et en Gros chez DEVINS & BOLTON
☞Demandez la et insistez pour l'avoir.
18 Janvier 69—r1

MONT-ROYAL FLOUR MILL
COTE ST. PAUL

PREMIER PRIX
Le soussigné a le plaisir d'informer ses amis et ses pratiques, qu'afin de rencontrer la demande croissante de sa
"FARINE EN POCHES"
Il a ouvert un dépôt dans une partie centrale de la ville, au coin des rues du Port et des Enfants Trouvés, où les commerçants pourront se la procurer.
Cette farine est ensuite mise dans des sacs enrégistrés avec la marque de commerce ci-dessus sur chaque sac, et est garantie comme étant de la meilleure qualité.
Toujours en mains, Son, Gruau, et tout autres articles de moulin.
JAMES PARKYN.
Coin des rues du Port et des Enfants-Trouvés.
6 juillet. 249—a k

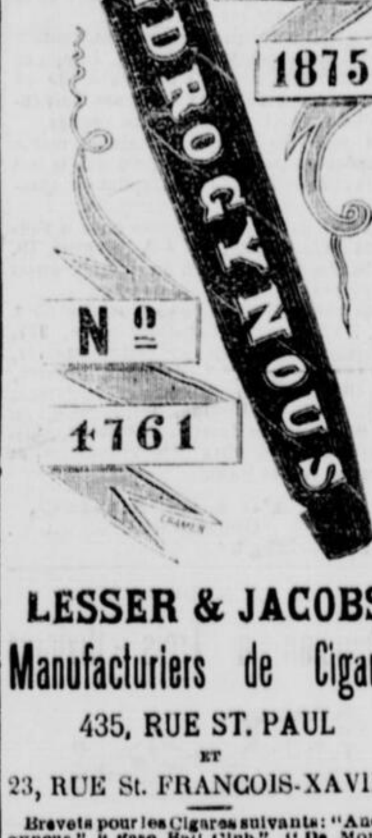

LESSER & JACOBS
Manufacturiers de Cigares
435, RUE ST. PAUL
ET
23, RUE St. FRANCOIS-XAVIER
Brevets pour les Cigares suivants: "Androgynous," "Base Ball Club," "De Mona," "Titiens," et autres marques favorites.
5 mai.—r 191

FRY'S CARACAS COCOA,
"Fondée depuis près d'un siècle, la maison FRY & FILS, de Bristol, tient en Angleterre le premier rang pour la supériorité de ses produits, aussi leurs Chocolats de santé, aromatisés, à la crême, aux amandes, ainsi que leurs Cacoas pulvérisés, sont-ils irréprochables et possèdent-ils une réputation justement méritée."—*Journal de l'Académie Nationale Manufacturière et Commerciale, Paris*
30 Juin. 244—s k

AVIS.
Les personnes qui désirent meubler leurs maisons pour le printemps, feront bien de faire une visite au magasin de
E. R. GAREAU & Cie.,
car elles y trouveront un assortiment de Meubles, Cadres et Miroirs de toutes descriptions, qu'elles peuvent se procurer à 40 o/o meilleur marché que partout ailleurs, vu que ces Messieurs ont acheté différents Stocks de Banqueroute.
Veuillez remarquer l'adresse,
E. R. GAREAU & Cie.
62, Rue Notre-Dame
65—r Vis-à-vis de l'Hôtel Donegana.

41½, RUE BLEURY,
J. KELSY, cordonnier pour les familles, prend la liberté d'informer respectivement les citoyens de Montréal qu'il a ouvert un magasin au lieu sus-nommé et il est prêt maintenant à fabriquer toutes espèces de bottes et chaussures dans les dernières modes, et au plus bref avis.
Spécialités de "Victoria Skating Boots. Ordres sollicités.
Amis, ayez la bonté d'en prendre avis.
41½, RUE BLEURY
4 mo.—

C. G. C. SIMPSON,
(Ci-devant de-chez C. Legge & Cie.)
SOLLICITEUR DE BREVETS
Bureau No. 14 — 162, rue St. Jacques
MONTREAL.
Brevets obtenus en Canada, aux Etats-Unis Angleterre, France, Belgique, Italie, Russie et autres pays où l'on accorde des patentes. Marques de commerce et droits d'auteurs enregistrés.
10 23

DISTRIBUTION DE PRIX
1876
Librairie de J. B. Rolland & Fils
Nous venons de recevoir notre importation de LIVRES POUR DISTRIBUTION DE PRIX aux examens.
Les maisons d'éducation et messieurs les commissaires d'écoles trouveront à notre librairie un ensemble complet d'ouvrages capables de répondre aux besoins de toutes les conditions de l'enfance et de la jeunesse.
Les prix des volumes varient de 25 cts à 36 dollars la douzaine. Les personnes qui nous envoient leurs commandes par la poste, voudront bien nous indiquer le nombre de volumes qu'elles désirent avoir dans chaque format et dans chaque prix.
J. B. ROLLAND & FILS,
Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent.
Montréal, le 15 Juin 1876. 233

Livres de Récompense.
Nous avons l'honneur d'informer les Maisons d'Education, ainsi que MM. les Curés, Commissaires d'Ecoles et Instituteurs, que nous venons de recevoir notre assortiment de LIVRES POUR LES RÉCOMPENSES, qui comprend plusieurs milliers de volumes imprimés de trois maisons différentes, ce qui forme un choix de Livres des plus variés. Les prix varient de 25 centins à 25 piastres la douzaine.
Nous avons aussi un grand nombre d'ouvrages canadiens élégamment cartonnés, tout-à-fait convenables pour les distributions de prix, et que nous vendons aux conditions les plus avantageuses. Nous attirons sur ces volumes l'attention toute particulière du public.
On trouvera, de plus, à notre établissement, un choix des plus complets de LIVRES DE PRIERES, IMAGES, CHAPELETS, MEDAILLES et autres articles pour les récompenses.
Nous prions les personnes qui seraient empêchées de venir à la ville par l'éloignement ou autres causes, de nous transmettre leurs ordres par la malle ; leurs commandes seront remplies avec exactitude et sous le plus court délai, et nous ferons tout en notre pouvoir pour leur donner sous tous les rapports, la plus entière satisfaction.
BEAUCHEMIN & VALOIS, Libraires,
237 et 239, Rue St. Paul.
Montréal, 19 Mai 1876. 211

Fête de la St. Jean-Baptiste
ET
FETE DU "DOMINION."
CHANCE UNIQUE ! RARE AVANTAGE
CHAMPAGNE DE RHEIMS à meilleur marché que les boissons les plus communes.
CHAMPAGNE CARTE D'OR de RHEIMS à $7.00 la caisse.
Les soussignés étant devenus propriétaires de 200 caisses de ce Champagne en payement d'avances qu'ils avaient faites sur un lot plus considérable du même vin, l'offrent en vente seulement pour rentrer dans leurs déboursés à l'EXTRÊME BAS PRIX de $7 00 la caisse au comptant. Ce vin vaut au moins quinze dollars la caisse.
Les sociétés et les partis d'amis qui veulent célébrer la St. Jean-Baptiste et la fête de la Puissance, ne peuvent le faire plus richement et à meilleur marché qu'en achetant ce champagne.
PARENT & Freres
223,—Rue St. Jacques,—223
8 Juin. 228

DEVANT ARRIVER
Par le Navire *Dunsinane* :
Absinthe Suisse Pernod en caisse et futaille, Kirsch, Curaçao Goudreau, Do Jourdan Brive, Vermouth Noilly Pratt & Co., Maraschino, Chartreuse, Cacao Chouva à la Vanille, Eau-de-Vie de Dantzig, Benedictine, Aya Pana, Syrop de Gomme, Fruits Cristallisés, Huile d'Olive extra fine d'Aix, Petits Pois français, &c., &c., &c.
DUFRESNE & MONGENAIS,
Successeurs de
DUFRESNE & McGARITY,
212 221, Rue Notre-Dame.

TRUDEL & LAROCQUE
Maison Nationale
No. 77, RUE NOTRE-DAME,
Magasin contigu à la Pharmacie Picault.
Ayant formé une nouvelle association et transporté notre établissement dans un site plus avantageux, nous avons l'honneur de vous prévenir que les affaires de la MAISON NATIONALE seront continuées Rue Notre-Dame, No. 77, porte voisine de la PHARMACIE PICAULT. Le public trouvera constamment dans notre magasin l'assortiment le plus varié et le plus complet d'EPICERIES, VINS, LIQUEURS, FRUITS, CONSERVES, etc., etc.
La Maison n'épargnera rien pour satisfaire le public et mériter son entière confiance.
N.B.—Les Vins destinés à l'usage du St Sacrifice de la Messe ; et pour la vente desquels nous avons obtenus la bienveillante approbation de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, seront l'objet d'un soin spécial, de manière à ce que rien ne puisse en altérer la pureté.
3 mai.—197 r

AVIS AUX CULTIVATEURS.
A. BEAUCHEMIN
MANUFACTURIER DE
Moulins à Battre
J'ai l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles, je profite de cette occasion pour vous avertir de venir à mon établissement que lorsque vous aurez besoin de quelques morceaux pour réparer vos Moulins à Battre, Faucheuses, et Rateaux, et de plus que j'ai à ma boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Faucheuses, Rateaux, que je vends à très bas prix et à des conditions faciles.
A. BEAUCHEMIN,
Manufacturier de Moulins à Battre,
264, Rue St. Joseph,
29 mai.—119 Montréal

LISTE DES BLANCS
EN VENTE AU
BUREAU DE "LA MINERVE"
COIN DES RUES
NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL

AUX AVOCATS
A
1 Fiat pour Sommation
2 Comparution.
3 Affidavit pour Saisie-Arrêt avant Jugement en Mains Tierces.
4 Affidavit pour Saisie-Revendication
5 Déclaration sur Assumpsit
6 Déclaration sur Billet.
7 Déclaration sur Saisie-Arrêt avant Jugement.
8 Déclaration, Saisie-Gagerie et Résiliation de Bail.
9 Déclaration sur Action Hypothécaire.
10 Déclaration en Résiliation de Bail.
11 Déclaration sur Saisie-Revendication
12 Opposition afin d'annuler
13 Griefs d'Appel.
14 Réponse à Griefs d'appel
15 Motion pour règle Nisi
16 Inventaires de Productions.
17 Avis pour bref de Certiorari
18 Réclamations en Faillite.
19 Subpœna—Cour Supérieure.
20 Demande de Défense.
21 Forclusion.
22 Inscription à l'Enquête.
23 Comparution du Conseil Enquête
24 Inscription au Mérite.
25 Affidavit pour Jugement.
26 Motion pour Substitution.
27 Subpœna—Cour de Circuit
28 Reçus de Dossier.
29 Mémoir de Frais.
30 Déclaration—Saisie-Arrêt.
31 Blancs Généraux.
32 Défense au fonds en Fait.
33 Etat de Frais.
34 Intervention.
35 Moyen d'Intervention
36 Avis de Cautionnement en Appel.
37 Affidavit pour saisie en vertu de l'acte en faillite 1869.
38 Lettres d'Avocats.
39 Enveloppe de Dossiers, C. C.
40 Enveloppe de Dossiers, C. S.
41 Enveloppes de Dossiers, C. B. R.

AUX NOTAIRES.
B
1 Bail (français)
2 Vente "
3 Transport (français)
4 Procuration "
5 Quittance "
6 Bail (anglais)
7 Quittance "
8 Vente "
9 Obligation "
10 Obligation (français)
11 Contrat de Mariage (français)
12 Protets (Anglais)
13 Baux anglais, (longs)
14 Baux français "
15 Transports anglais
16 Engagement d'Apprentis
17 Obligation française, (longue)
18 Contrat de Mariage, (anglais)
19 Protets (français).
20 Obligation longue (anglais,
21 Procuration (anglais)
22 Billet notarié
23 Vente français (campagne)
24 Obligation française (campagne)
25 Bail sous seing privé.

BLANCS
POUR LA COUR DES COMMISSAIRES
D 1 Bref de Sommation, (anglais français)
" 2 Subpœna
" 3 Saisie-Exécution
" 4 Saisie-Arrêt avant Jugement
" 5 Saisie-Gagerie
" 6 Saisie-Revendication
" 7 Saisie-Arrêt en maintierce après Jugement

COUR DES JUGES DE PAIX.
E 1 Warrant d'arrestation
" 2 Bref de Sommation
" 3 Subpœna
" 4 Mandat pour faire comparaître un témoin
" 5 Saisie-Exécution après Jugement
" 6 Mandat de Saisie sur conviction portant pénalité
" 7 Cautionnement
" 8 Mandat d'emprisonnement à défaut de caution
" 9 Mandat d'emprisonnement.

AUX HUISSIERS.
C 1 Saisie-Exécution
" 2 Saisie-gagerie (français)
" 3 Saisie-arrêt avant jugement
" 4 Saisie-gagerie (anglais)

Aux Greffiers des Corporations Municipales ou Scholaires.
F 1 Mandats de Saisies pour Taxes
" 2 Procès verbaux de saisies
" 3 Rôle d'Evaluation
" 4 Liste Alphabétique.
" 5 Liste des Jurés

AUX SYNDICS.
G 1—Réclamation en faillite.
☞*En demandant ces blancs, on voudra bien ne pas oublier le numéro.*
N. B.—Tous les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude, et le nombre de copies sera envoyé suivant la somme reçue.
—AUSSI—
Papier légal et autres Papeteries ainsi que Carnets d'entrée des causes.

Mémoires de M. de Gaspé
DEUXIEME EDITION.
Prix du Volume..........$1 50
On souscrit dans les Bureaux de *La Minerve* et chez les différents Libraires.
21 Ju

FEUILLETON.

LE LAC AUX MILLIONS.

PREMIERE PARTIE.

LA VIERGE AUX CHEVEUX BLANCS

(SUITE.)

Don Matapan n'avait pas à réclamer.

Il s'inclina.

—Mais, dit-il, Votre Excellence ne parait pas se douter des périls qui la menacent dans l'accomplissement d'une pareille mission.

—Mon cher gouverneur, répliqua le comte, il n'y a de danger que pour les imbéciles ou les imprudents.

"Que devez-vous aux Indiens?

—Le droit de passage qui n'a pas été acquité par les deux dernières caravanes.

—Et pourquoi ce droit convenu n'a-t-il pas été payé?

—Mon Dieu! Excellence, c'est bien simple! fit le gouverneur de son air le plus ingénu.

"Nous avons, cette fois là, été les plus forts.

"La caravane a battu les Peaux-Rouges.

"Elle avait une escorte de trappeurs.

—Je comprends à merveille, conclut le comte avec un geste de mépris.

"Vous avez manqué à votre parole.

"La foi des traités a été violée.

"Vos torts sont impardonnables, et votre sottise ne peut se qualifier.

"Mais je veux réparer le mal.

"Comptez sur moi et sur mon ami Grandmoreau, qui seul m'accompagnera.

"Vos convois marchands auront le passage libre, je vous en réponds."

La foule, qui s'était rapprochée peu à peu, couvrit d'applaudissements ces dernières paroles du comte.

Les vivats retentirent, nombreux et sonores pendant plusieurs minutes.

M. de Lincourt promena un fier regard sur ceux qui voulaient le poignarder quelques minutes plus tôt.

—Quelle admirable canaille vous avez à gouverner! dit-il.

"Vraiment, il serait désolant de laisser à vos adorables sujets un levain de rancune contre vous.

"Je vais faire votre paix avec eux.

Et d'un coup de couteau il éventra la sacoche.

—Cacique, dit-il, jetez cet or et ces billets à *ces* drôles.

Tomaho fut surpris; les trappeurs s'étonnèrent, mais ils ne protestèrent pas.

Et Tomaho fit sa distribution en conscience.

On juge si la bataille fut acharnée à ses pieds.

Les trappeurs se donnèrent du rire à en crever.

Le gouverneur soupirait.

—Senor, lui dit le comte en voyant la multitude se bousculer à ses pieds, ivre de convoitise, senor, je pars cette nuit.

"Demain, vous aurez de mes nouvelles, ou je ne serai plus.

Et au cacique :

—Videz-leur d'un coup la sacoche sur la tête, dit-il.

Ainsi fut fait.

La lutte devint sanglante.

Le conte fit un geste de dégoût et s'éloigna, suivi des cinq trappeurs ses compagnons

Le senor Matapan, de son côté, regagna le palais du gouvernement, après avoir congédié son escorte aussi nombreuse qu'inutile.

Ballottant sur sa mule, dont le pas lent est régulier le secouait doucement, le magot murmurait.

—Mille dollars!

"Et rien de fait.

"C'est un aventurier...

"Je suis volé.

"Mais que faire avec des hommes pareils?

"Mille dollars!... Mille dollars!..."

Et le pauvre homme réintégra son domicile, pénétré de cette conviction qu'il venait d'être joué.

CHAPITRE V

La bataille de Tomaho avec les gens d'Austin était à peine terminée que John Burgh dit, d'un ton convaincu, aux autres trappeurs:

—J'ai faim.

"Une tranche grillée de buffalo ferait bien mon affaire.

"Si nous allions dîner?"

Et l'Anglais fit claquer sa langue contre son palais avec un bruit significatif.

—Main de-Fer, dit le comte, si vous ne détestez pas la cuisine française, j'ai dans l'idée que vous aurez mieux qu'une tranche de buffalo à la table de M. d'Eragny.

Et s'adressant aux chasseurs:

—En route, gentlemen! dit-il.

"Notre hôte doit nous attendre."

Mais Tomaho seul fit mine d'accompagner le comte; les autres trappeurs se regardaient en hésitant.

—Eh! gentlemen, qu'avez-vous donc? demanda M. de Lincourt étonné.

—Monsieur le comte, dit Burgh, traduisant la pensée de ses amis, vous et le colonel, vous êtes de noblesse: nous sommes, nous, des hommes de la prairie, et nous serions gênés, fort gênés à ce dîner.

—Sans compter, dit Tête-de-Bison, que nous n'avons pas les manières du monde et que nos costumes ne sont pas de cérémonie.

Tomaho semblait seul déterminé à suivre le comte; Tête-de Bison crut rendre service à son chef en le débarrassant de l'Indien.

—Le mieux, dit le Trappeur, est que nous allions faire une petite soûlerie d'ouverture d'expédition à notre taverne.

"Venez-vous, Cacique?

"Quand nous serions ivres, nous battrons les autres ivrognes, et ce sera très-amusant"

Tomaho ne goûta pas cette proposition :

—Tête-de-Bison, dit-il, j'ai assez rossé les Austinois pour aujourd'hui : allez-vous abrutir avec de l'eau-de-feu si vous voulez, vous autres; moi, je vais au dîner du colonel.

—Vous y ferez une drôle de tête! dit railleusement Tête-de-Bison.

L'Indien protesta dignement:

—Moi, Tomaho, dit-il, je vous comprends, grosse Tête-de-Bison.

"Vous voulez dire que je ne serai pas à ma place.

"Vous vous trompez.

"J'ai les manières d'un grand guerrier.

Cacique de naissance, je me sens d'aussi bonne race que le comte ici présent et que l'autre Français qui nous a invités.

"J'ai mes peintures de guerre sur la figure et mon grand manteau d'expédition sur les épaules; j'ai mes plumes d'aigle dans la coiffure, mes mocassins de buffle aux pieds; je me trouve très-bien habillé, et je dirai même mieux que le comte notre chef et que son ami.

"Je ne dis pas cela pour les offenser, mais uniquement parce que je ne vois pas pourquoi je n'irais pas dîner avec eux."

(A continuer.)

TELEGRAPHIE

(De toutes les parties du Monde.)

Service privé de "La Minerve."

Ottawa, 23 juin.

Le gouvernement fédéral a commandé en Angleterre, six canons gros calibre qui seront montés à Nige's Point, pour la défense du port de St. Jean, N. B. Les forts de la Pointe-Lévis devront aussi être munis de canons et occupés par un détachement de la batterie B.

Le premier ministre arrivera ce soir.

Vingt-cinq femmes sont actuellement détenues dans la prison, elle ne sont occupées à aucun travail.

Ottawa, 23.

L'Hon. D. A. Smith est actuellement en cette ville.

L'Hon. M. Cartwright est parti pour Kingston, où il passera quelques jours.

Weekin, accusé d'avoir déchargé une arme à feu sur Isaac Gibbs, a été renvoyé pour son procès au prochain terme criminel.

On a trouvé près de Buckingham un dépôt de phosphate d'une grande richesse.

On a trouvé cet après-midi, à l'écluse St. Denis, le cadavre d'un enfant. On pense que c'est celui du jeune Albert qui avait disparu, il y a environ trois mois

Le Crickett Club d'Ottawa a décidé de demander au Club de Montréal de commencer la lutte vendredi prochain, à deux heures de l'après-midi et de la continuer le lendemain, à onze heures.

Wm. Gibson, accusé d'attentat à la pudeur sur la personne d'une jeune fille, a été trouvé coupable seulement d'assaut simple.

Québec, 23.

Un individu du nom de Foisy, du Gap Blanc, est mort subitement d'une maladie de cœur.

Un homme a été tué par la foudre, pendant le dernier orage.

Ce matin, à huit heures, Lord Dufferin a présenté les médailles à trois élèves de l'Ecole Supérieure. A dix heures, la comtesse a distribué des prix au couvent de Sillery.

L'Hon. M. Foran a fait placer dans la bibliothèque du parlement des cartes des différentes mers du monde. Il n'existe pas à Québec de cartes semblables, mais l'Orateur invite les navigateurs à venir les examiner.

Trois-Rivières, 23.

L'inspecteur du revenu a saisi aujourd'hui un millier de livres de tabac canadien, dans différentes épiceries, sur lequel les droits n'avaient pas été acquittés.

Service de la Presse Associée

Pour "La Minerve."

AMERIQUE.

Boston, 23—On a trouvé hier soir le cadavre d'un inconnu, paraissant âgé d'environ 30 ans, dans les "water closet" de la gare du chemin de fer de Boston et Albany ; il portait une blessure au cœur. Peu avant la découverte du cadavre on avait entendu le bruit d'une altercation et le nommé John A. Jordan, employé de la gare, qu'on a vu prendre la fuite au même moment, a été arrêté sous soupçon.

New York, 23—Le maire Weckham est parti hier pour St. Louis avec une nombreuse délégation des partisans de Tilden. La délégation du Tammany, qui se compose de 300 membres, partira ce soir.

La banque d'Epargnes des Dry Docks a remboursé aujourd'hui $100,000 L'excitation règne surtout parmi les actionnaires allemands et juifs. Beaucoup de gens ont refusé leur argent quand on le leur a offert ; d'autres ouvrent de nouveau comptes.

EUROPE.

(Par le Câble Tranatlantique.)

Madrid 23 juin.—Hier, le Sénat a définitivement adopté la constitution par un vote de 127 contre 11.

Paris, 23—Les administrateurs de la compagnie du tunnel du St. Gothard ont averti leurs ouvriers qu'ils seraient bientôt congédiés.

Rome, 23 — Monsignor Roncetti qui est venu l'an dernier en Amérique pour présenter le chapeau de cardinal à Mgr. McCloskey, se rend au Brésil, dans le but d'entrer en communications avec le gouvernement, au sujet du concordat.

Londres, 23—Le "Chronicle" de Gibraltar dit que le 5 courant à Alcassor, dans la province de Fey, un maure a poignardé onze juifs. Un sujet anglais, M. Moses Abecassis, fils du vice-consul des Etats Unis à Laroche, Maroc, est au nombre des blessés.

Le maure a été arrêté et a reçu la bastonnade. Le gouverneur, le Cadi et les principaux habitants d'Alcassor, à la demande des vice-consuls anglais et italien, ont signé un engagement garantissant la vie et les propriétés des juifs étrangers habitant cette ville. Le maure prétend que lorsqu'il a commis cet acte, il ne savait ce qu'il faisait.

Paris, 23—On dit que le président MacMahon publiera dans quelques jours, dans le journal officiel, les lettres qui lui ont été adressées par M. Dufaure, président du conseil et ministre de la justice, et le général de Cissey, ministre de la guerre, pour recommander qu'on intente de nouvelles poursuites contre les communistes, que dans les cas excessivement graves.

Jules Simon a été reçu hier membre de l'Académie française ; dans son discours il a fait l'éloge de l'ex-président Thiers.

Le gérant du "Bien-Public" a été condamné à trois mois de prison, pour insultes à la religion catholique.

DERNIER BULLETIN

Quatre Heures A.M.

AMERIQUE.

New-York, 23. — L'exposition de peintures à l'Académie de Dessin, s'est ouverte aujourd'hui. Les tableaux sont prêtés par des propriétaires de galeries de peintures. Il y a des toiles d'un grand prix.

Welkesbare, 23. — James Courtwright, ancien trésorier de comté, a opposé aujourd'hui un plaidoyer de "coupable", à l'accusation d'avoir volé $20,000 au préjudice de l'Etat. La sentence a été suspendue.

EUROPE

(Par le Câble Transatlantique.)

Glasgow, 23.—On annonce la mort de Robert Napier, le célèbre constructeur de navires.

Londres, 23. — Le "Daily News" de ce matin publie une lettre de Constantinople en date du 16, qui contient des détails au sujet des atrocités commises en Bulgarie durant l'insurrection et que continuent les troupes irrégulières de la Turquie. Il parait que des villages entiers ont été mis au pillage et brûlés et que leurs habitants, sans distinction d'âge ni de sexe, ont été massacrés. On estime que cette province qui versait annuellement $4,000,000 dans le trésor, ne pourra pas payer le quart de cette somme d'ici à longtemps. D'après divers calculs le nombre des personnes massacrées s'élève de 18,000 à 30,000. Le correspondant cite 97 villages qu'on sait de bonne source avoir été détruits.

Parmi les réfugiés, dont le nombre est très-petit, il n'y a pas une fille au-dessus du dix ans. A Serustiza, district de Phillippolis, 1,500 personnes ont été tuées. Ce village qui était formé de quatre cent maions était prospère et paisible. Toutes les habitations ont été détruites à l'exception de quelques fermes.

Londres, 23.—Une dépêche spéciale de Vienne, publiée dans la seconde édition du *Times* d'aujourd'hui, dit que conformément aux avis reçus de Belgrade un ordre avait été émané pour la mobilisation du premier contingent de la milice serbe ; chaque brigade doit s'assembler demain à l'endroit qui lui est assigné. La semaine prochaine un autre décret ordonnera la mobilisation du second contingent. L'armée prendra en même temps ses positions stratégiques sur la frontière. Le prince Milan doit adresser un manifeste au peuple et rejoindre l'armée.

Comme la Serbie prétend toujours qu'elle n'a pas l'intention d'attaquer la Turquie, ces mesures seront peut-être de nature à amener le succès des négociations de Ristic, le ministre serbe.

Londres, 23.—Une dépêche spéciale de Berlin dit que Bismark est allé à Kissengen pour une inflammation chronique des veines des jambes.

Le Kammergericht a consenti à permettre au comte Von Arnim de se rendre à Carlsbad sans être molesté ; il doit envoyer de là des certificats de médecins, établissant que sa santé ne lui permet pas de subir un emprisonnement.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER

Pour le soulagement et la guérison de tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins. C'est un apérient doux et un excellent purgatif. Composées entièrement de végétaux, ces Pilules ne contiennent ni mercure, ni aucune substance minérale. En les employant à temps, on peut prévenir les maladies et les souffrances les plus aiguës; chaque famille devrait les avoir à sa disposition pour se protéger et se soulager, quand il le faut. Une longue expérience a prouvé qu'elles étaient les Pilules les plus sûres et les meilleures que l'on puisse trouver. En les employant dans l'occasion, on purifie le sang, on chasse les corruptions introduites dans le système, les obstructions et leur usage nous ramène à la première activité. Les organes internes qui deviennent endormis et comme morts sont ranimés par les PILULES D'AYER, et reprennent leur activité première. Ainsi, une maladie naissante est soudain métamorphosée en santé ; le prix de ce changement, que l'on remarque sur les nombreux mortels qui jouissent de ce grand remède, peut à peine être calculé. Leur enveloppe de sucre les rend agréables à prendre, et les préserve des mauvais effets du temps, quand elles sont exposées pendant une longue période, et les conserve toujours fraîches et en parfait état. Quoique pénétrantes, elles sont douces et opèrent sans trouble sur la constitution, sur la diète, ou l'occupation.
On donne des directions complètes sur chaque boîte, comment les employer comme remède de famille, et pour … les maladies suivantes.
Pour la DYSPEPSIE … disparaissent rapidement.
la NONCHALANCE ou INDIGESTION, MANQUE … la LANGUEUR et le manque d'APPETIT, on doit les prendre … de modération afin de stimuler l'estomac et rétablir la santé.
Pour les MALADIES DE FOIE, et leurs divers symptômes le MAL DE TETE BILIEUX, le VIOLENT MAL DE TETE, la JAUNISSE ou MALADIE VERTE, les COLIQUES BILIEUSES et les FIEVRES BILIEUSES, on doit les prendre convenablement pour chaque cas, afin de détourner l'action du mal ou les obstructions qui le causent.
Pour la DYSSENTERIE ou DIARRHÉE on n'exige généralement qu'une légère dose
Pour les RHUMATISMES, la GOUTTE, la GRAVELLE, les PALPITATIONS DE CŒUR, les DOULEURS DE COTE, du DOS et des REINS on doit les prendre continuellement, tel que voulu pour changer l'action de la maladie sur le système. Avec de tels changements, ces douleurs disparaissent.
Pour l'HYDROPISIE, et les TUMEURS HYDROPIQUES, on doit les prendre en fortes et fréquentes doses, afin qu'elles produisent l'effet d'une purgation drastique.
Pour l'EXTINCTION, on doit prendre une forte dose, car elles produisent, par sympathie, l'effet voulu.
Comme PILULES DE DINER prenez une ou deux de ces Pilules afin d'opérer la digestion et soulager l'estomac.
Dans l'occasion, une dose stimule l'estomac et les intestins, rend l'appétit, et rend la vigueur au système. … avantageuses, même lorsqu'il n'existe aucun dérangement sérieux. … qui se trouvera bien … mieux, s'il prend une dose de ces Pilules, … l'effet qu'elles possèdent de nettoyer et de renouveler l'appareil digestif.
Préparées par
Dr. J. C. AYER & Cie.,
Chimistes pratiquants,
Lowell, Mass., E.-U.
☞Vendu par tous les Droguistes en tous lieux.

LE RESTAURATEUR DES CHEVEUX D'AYER,

POUR rendre aux Cheveux Gris leur ancienne couleur est un article de toilette qui est en même temps agréable, sanitaire et efficace pour la conservation des Cheveux. IL REND UN PEU DE TEMPS AUX CHEVEUX DETERIORES OU GRIS LEUR COULEUR PRIMITIVE AVEC LE LUSTRE ET LA FRAICHEUR DE LA JEUNESSE. Les Cheveux minces deviennent plus forts, les Cheveux tombés repoussent, et l'absence de Cheveux est souvent guérie par cet agent. Rien ne peut guérir les Cheveux où les follicules sont détruits, et les glandes atrophiées et vieillies; néanmoins ce qui reste peut être sauvé par cette application et rendu à son ancienne vigueur, et les Cheveux croissent de nouveau. Au lieu de souiller les Cheveux, en y déposant des matières épaisses, ce remède les nettoie et les rend plus vigoureux. Dans l'occasion, son usage empêchera les Cheveux de grisonner ou de tomber, et, ainsi, empêchera la calvitie. La restauration de la vitalité qu'il donne au cuir chevelu, arrête et empêche la formation de matières crasseuses, qui sont si malpropres et contraires à la santé. Libre de ces substances délétères, qui rendent quelques préparations dangereuses et injurieuses aux Cheveux, le Restaurateur des Cheveux ne peut qu'être favorable. Comme simple ARTICLE DE TOILETTE, rien ne peut l'égaler. Ne contenant ni huile, ni teinture, il ne peut souiller le linge blanc, et demeure longtemps sur les Cheveux, et donne un parfum odorant et un lustre magnifique.
Préparé par
Dr. J. C. AYER & Cie.,
Lowell, Mass.,
Chimistes pratiquant et analysant.
☞Vendu par tous les Droguistes, en tous lieux.

CHERRY PECTORAL D'AYER. —
Pour les Maladies de Gorge et des Poumons, telles que la Toux, le Rhume, Toux rauque, Bronchites, Asthme et Consomption.
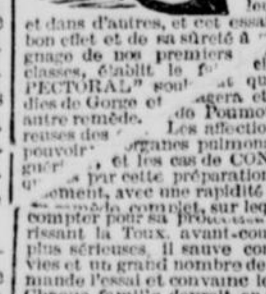

PARMI les grandes découvertes de la science moderne, il y en a peu qui soient d'une plus grande valeur à l'humanité que cet excellent remède pour toutes les maladies de Gorge et Poumons. On a fait une grande expérience de ce remède … et dans d'autres, et cet essai a … prouvé de son bon effet et de sa sûreté à guérir. Les témoignages de nos premiers citoyens, de toutes classes, établit le fait que le "CHERRY PECTORAL" soulagera et guérira les maladies de Gorge et des Poumons mieux que tout autre remède. Les affections les plus dangereuses des organes pulmonaires cèdent à son pouvoir, et les cas de CONSOMPTION, sont guéris par cette préparation, on le sait publiquement, avec une rapidité étonnante. C'est un remède complet, sur lequel le public peut compter pour sa protection entière. En guérissant la Toux, avant-coureur de maladies plus sérieuses, il sauve considérablement de vies et un grand nombre de souffrances. Il demande l'essai et convainc les plus sceptiques. Chaque famille devrait en avoir pour se protéger contre toute attaque imprévue d'affections pulmonaires, qui ne paraissent rien d'abord, mais qui deviennent incurables, et trop souvent fatales, si on les néglige. Les poumons délicats demandent cette protection, et il est imprudent de la leur refuser. Comme sauvegarde pour les Enfants au milieu des maladies de Gorge et de Poitrine qui assiègent l'enfance, le "CHERRY PECTORAL" est d'un grand prix, car, en l'employant, on ferme la tombe à une foule innombrable d'enfants, et on les conserve à l'affection des auteurs de leurs jours. Il agit rapidement et efficacement contre les Rhumes ordinaires, assure le son et remet de l'insomnie. Personne ne souffrira de la GRIPPE et des BRONCHITES, quand on saura que l'on peut guérir ces maux avec autant de facilité.
D'abord, le produit d'une recherche chimique, et opiniâtre, on n'épargne rien pour la composition parfaite de chaque bouteille. On peut avoir une grande confiance et croire que ce remède peut opérer des cures aussi merveilleuses que celles opérées jusqu'ici.
Préparé par
Dr. J. C. AYER & Cie.,
Lowell, Mass.,
Chimistes, s'occupant de pratique et d'analyse
☞Vendu par tous les Droguistes, en tous lieux.

LA MINERVE

SAMEDI MATIN, 24 JUIN 1876.

Discipline de parti. } Nous avons annoncé que M. Hayes avait été choisi comme candidat des républicains à la présidence. Nous avons omis de faire observer, dans le temps, avec quel empressement ses concurrents, au nombre de cinq ou six, s'étaient empressés, une fois battus, de se rallier autour du drapeau de M. Hayes, et de lui promettre leur concours le plus actif.

Les candidat du parti républicain ont dont donné à tous les pays où existe le régime parlementaire, un exemple à suivre. Partout, les candidats devraient être choisis par les hommes influents d'un parti, et une fois que le choix s'est porté sur l'un d'entre eux, les autres devraient s'effacer.

C'est souvent le contraire qui se produit chez nous ; nous voyons souvent dans l'un ou l'autre parti des hommes défendant la même cause, lutter l'un contre l'autre. C'est une anomalie dont on ne devrait pas voir le spectacle dans un pays qui jouit du régime constitutionnel et dans lequel existe le gouvernement de parti.

A propos du diner. } Le *Herald* de Montréal d'hier matin, fait un tapage tel que jamais M. Penny n'en a fait de pareil au Sénat, parceque les ministres de Québec, ont jugé à propos de ne pas assister au dîner offert à Lord Dufferin par les citoyens de Québec. Comme aurait dit Shakespeare, c'est faire beaucoup de bruit pour peu de choses : *much ado about nothing.* Le *Herald* parle de cette affaire comme si toute la population de la province de Québec devait mourir de faim, parceque M. de Boucherville et ses collègues, n'ont pas cassé une croute avec Lord Dufferin, pour la plus grande gloire de M. MacKenzie. C'est un peu forcer la note et transformer une chose de peu d'importance, en affaire d'état.

Nous avons déjà fait connaître les raisons qui ont empêché M. de Boucherville et ses collègues d'assister à ce banquet. En les invitant on leur avait promis qu'il ne serait porté au dîner aucun toast d'un caractère politique. Deux jours avant le dîner, on vint les prévenir qu'on avait dévié de la ligne de conduite tracée et qu'on boirait à la santé du gouvernement fédéral. La-dessus les ministres de Québec se trouvèrent dégagés de leur parole et refusèrent d'assister au dîner. Ils crurent à bon droit que la manifestation qu'on voulait organiser d'après les apparences pour Lord Dufferin, ne visait qu'à la glorification de M. MacKenzie et ils se tinrent à l'égard. Il est vrai qu'on offrit, à la dernière heure, de proposer la santé du gouvernement provincial, mais cela ne changeait rien à la position prise par les ministres de Québec. Si faute il y a eu, ce n'est pas les ministres de Québec qui en sont responsables mais ceux qui les ont forcés de s'abstenir d'assister au dîner.

Le *Herald* prétend que cette abstention est une insulte à Lord Dufferin ! Quels gens polis, archipolis que ces démocrates lorsqu'ils s'y mettent ! Mais pourquoi oublier sa conduite, celle du *Globe* et de l'*Evénement* à l'égard du gouverneur-général en 1873, lorsque suivant le conseil de ses ministres, il prorogeait les chambres ? Les journaux rouges trainèrent, sur la claie l'homme d'Etat hors ligne, devant lequel ils ne veulent que s'aplatir aujourd'hui. A cette époque, Lord Dufferin, n'était que le *valet* de Sir John, un gouverneur indigne de sa position. Que le *Herald* nie ce que nous avançons s'il l'ose ! S'il ne peut pas le nier, nous lui demandons si lui et ses amis qui ont lancé d'aussi gros mots à Son Excellence de propos délibéré, ne sont pas plus coupables que ceux qui n'ont pas voulu assister au dîner du gouverneur, parcequ'ils ne voulaient pas être témoins de l'incongruité qu'on se proposait d'y commettre ?

M. de Boucherville et ses collègues, comme tout le Bas-Canada, ont toujours témoigné le plus profond respect pour le représentant de la Couronne ; ils lui en ont donné des preuves en maintes circonstances, et certes, ils n'en sont pas arrivés au point de recevoir des leçons de convenances des démocrates naguère en sabots, qui se croient gens du bon ton et du grand monde, parcequ'ils ont porté la culotte et les bas de soie au lever de M. MacKenzie.

Troubles en la demeure. } Ils digèrent mal leur dîner, ceux qui ont assisté au banquet de Québec, s'ils se laissent impressionner par toutes les incidents qu'il a provoqués. Nous avons parlé plus haut d'un premier incident en voici un second.

Les consuls de France, des Etats-Unis, d'Espagne et de Suède, ont protesté contre les places qu'on leur a assignées au dîner. Pendant qu'on garnissait la table d'honneur de célébrités rouges, mais douteuses, on plaçait les représentants des puissances étrangères parmi les souscripteurs. C'est une insulte fort grave faite à ces dignitaires. On devait les faire passer avant les sénateurs et les députés, mais nos démocrates auraient été furieux si les personnes qui étaient les plus dignes de tenir compagnie à Son Excellence s'étaient trouvées dans son voisinage.

Les démocrates ont tout voulu conduire dans cette affaire et comme d'habitude, ils ont gâté la sauce.

Un autre incident a failli se produire. Ceux qui font tant de bruit au sujet de l'absence de M. de Boucherville et de ses collègues seront surpris d'apprendre que M. MacKenzie avait décidé de ne pas assister à ce fameux dîner, et que c'est Lord Dufferin qui l'a fait changer d'avis.

M. MacKenzie s'était imaginé qu'on voulait lui demander, à ce dîner, d'engager le gouvernement fédéral à payer sa part des frais des embellissements de Québec, et et il redoutait cette demande. Ce n'est que Lord Dufferin qui l'a décidé à affronter un danger qui, paraît-il, a été écarté à temps.

INFORMATIONS GENERALES

ACTUALITES

Un télégramme reçu hier en cette ville nous mande que les Hons. MM. Chapleau et Church sont arrivés à Liverpool, mercredi dernier.

Les brefs pour l'élection de Bagot sont émis et l'officier-rapporteur, J. C. Bachand, Ecr., a fait mardi le tour du comté pour afficher les proclamations. La nomination a été fixé au 30 juin et la votation aura lieu le 7 juillet.

L'Hon. M. Cauchon et Madame Cauchon sont passés hier matin en cette ville, en route pour Niagara, où ils doivent passer quelques jours.

L'Hon. M. MacKenzie a également passé à Montréal, en route pour Ottawa.

Nous croyons savoir que MM. les Consuls de France, d'Espagne et des Etats-Unis ont protesté auprès du maire contre la place qui leur avait été assignée dans le banquet donné à Lord Dufferin, en exprimant leur surprise que les représentants des puissances étrangères soient conviés à de telles cérémonies, pour produire leurs insignes à la queue des dignitaires de tout ordre du Dominion, ainsi que des deux Canadas. Tous trois ont énoncé l'intention arrêtée de décliner désormais toute invitation officielle qui les exposerait à de telles mortifications.

Il y aura, mercredi soir, à Hochelaga, une assemblée publique des citoyens de cet endroit, pour prendre en considération l'affaire du dépôt du chemin de fer de la question Québec, Montréal et Ottawa.

Cette assemblée a été convoquée par le maire d'Hochelaga.

A une assemblée des comités des chemins, de l'eau et des finances, il a été décidé de demander au Conseil-de-Ville un nouvel emprunt de $2,000,000. Les membres des divers comités disent que cet emprunt est nécessaire.

A l'assemblée qu'ils ont tenue hier, les membres du comité de santé ont décidé de demander au Conseil-de-Ville que M. Batersby soit nommé inspecteur du département de la santé. Il paraît que c'est un homme d'une grande expérience.

Les citoyens de St. Jean, anciens élèves du Collége-Chambly, au nombre de vingt, doivent, nous dit on, assister à la fête qui doit avoir lieu à Chambly.

Les Sœurs de la Providence de Laprairie préparent depuis quelque temps leurs orphelines (assistées du concours de plusieurs demoiselles du village), à une grande soirée dramatique et musicale. Ce sera, paraît-il, un des plus beaux succès qui se soit vu de ce genre à la salle de l'Institut, où la séance doit avoir lieu, dimanche soir, le 25 courant. Aux drames tragiques et comiques, on joindra des tableaux vivants d'un effet très-saisissant. Tout invite à cette soirée : les heures agréables qu'on pourra y passer et surtout l'œuvre charitable qu'on y fera.

Les citoyens de Montréal qui aimeraient à assister à cette séance, auront toute facilité de le faire, attendu que le bateau ira à Laprairie ce soir-là.

Nous avons déjà parlé de la célébration du septième centenaire de la victoire de Legnano, célèbre victoire remportée par la ligue lombarde sur Frédéric Barberousse, le 29 mai 1176. Pour prouver leur reconnaissance envers la papauté, qui, dans la personne du grand pape Alexandre III, avait si puissamment aidé aux patriotes italiens d'alors à secouer le joug tyrannique de l'empereur d'Allemagne, vingt-six villes de la Lombardie ont envoyé au Saint Père une belle adresse de circonstance et accompagnée d'un cadeau de $120,000. Pie IX, prenant pour texte cette devise du Grand Constantin, "*In hoc signo vinces,*" a répondu à la députation lombarde par un de ces suaves allocutions qu'il sait toujours si bien faire. Nous la publierons ces jours-ci.

On télégraphie de St. Jean d'Iberville :

Nos fabricants canadiens viennent encore de triompher. On a trouvé, dans un ordre parfait, presque tous les coffres-forts de la manufacture d'Edwards, qui avaient été exposés au feu. Nous avons vu un certificat signé par M. J. E. Molleur, constatant que son vieux coffre-fort, qui a passé au feu chez Macdonald et qui est resté trente heures dans les flammes lors du dernier incendie, a été ouvert et que le contenu en est resté intact. C'est une preuve de l'excellente qualité de ces coffres.

Nous lisons dans un journal américain :

On sait que par une lettre jointe à son testamment et adressée à sa femme, M. Alexander Stewart annonçait l'intention de faire divers legs charitables et recommandait à Mme Stewart, pour le cas où il viendrait à mourir avant d'avoir recueilli tous les renseignements dont il tenait à s'entourer pour régler à bon escient ses actes projetés de bienfaisance posthume, de suppléer à cette lacune de son testament en faisant elle-même les dons qu'elle jugerait convenables. Mme Stewart accomplit avec une admirable libéralité les intentions indiquées par son défunt mari. Indépendamment des dons gracieusement adressés à tous les employés qui étaient depuis dix ans ou plus au service de la maison Stewart et Cie., nous avons sous les yeux une liste de cinquante-une sociétés charitables ou de bienfaisance de New-York, à chacune desquelles Mme Stewart a fait remettre des sommes variant de $500 à $3,000. Le chiffre total alloué à ces institutions s'élève à $74,000.

On assure que la veuve du négociant millionnaire ne compte pas s'en tenir là. Elle a fait ouvrir une sorte d'enquête particulière sur beaucoup d'autres associations new-yorkaises ayant la bienfaisance pour objet, et toutes celles qui, informations prises, lui en sembleront dignes, recevront probablement des marques de sa libéralité.

Voici quelques notes sur la vie politique du nouveau candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, M. Hayes :

M. Ruterford B. Hayes est né à Delaware (Ohio) le 4 octobre 1822. Gradué du collége Kenyon, il commença à pratiquer la profession d'homme de loi à Cincinnati, à l'âge de 34 ans, et fut nommé City Sollicitor, position qu'il conserva jusqu'en 1811. Peu après la déclaration de guerre, il s'engagea dans le 23me régiment de volontaires de l'Ohio, et il reçut le commandement d'une brigada en 1864. Dès 1862, il avait été promu au grade de lieutenant-colonel et avait commandé son régiment à la bataille de South Mountain, où il fut blessé au bras. Deux ans plus tard, étant brigadier général, il fut envoyé au congrès par le 2e district de l'Ohio et devint membre du comité sur les *Private Land Claims* et du comité de Librairie.

Il fut réélu membre du congrès en 1866, et à l'expiration de la session, ayant été porté par le parti républicain comme candidat au poste de gouverneur, il fut élu contre M. Thurman, et réélu en 1869 contre M. Pendleton. L'automne dernier, le général Hayes a encore été élu gouverneur de son Etat, contre M. Allen.

Sa popularité est extrême dans l'Ohio. Ayant successivement défait MM. Thurman, Pendleton et Allen, il est regardé comme invincible. En dehors de l'Ohio il n'est guère connu que depuis l'an dernier, et sa notoriété a été due principalement à la fermeté de son opposition aux tendances *inflationistes* de la démocratie de l'Ohio. M. Hayes est très aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent particulièrement ; au dire du sénateur Conkling, il a beaucoup d'instruction et une grande capacité. Il est honnête et incorruptible. On dit qu'il ne tient pas aux emplois, et qu'il avait même eu l'intention de se retirer entièrement de la vie publique ; mais qu'il en a été empêché par les représentations de ses amis. Dans son existence politique passée, le général Hayes n'a rien à défendre ni à expliquer. Pas une page dans ses états de services qui ne puisse être exposée au grand jour. A ces qualités il joint celles de la résolution, de la sincérité et de la modestie.

Aussitôt que la nomination de M. Hayes par la convention de Cincinnati a été connue, chacun de ses concurrents s'est empressé de lui envoyer les félicitations d'usage par le télégraphe. Voici la traduction de ces dépêches courtoises :

Washington, 16 juin.—Je vous offre mes plus sincères congratulations pour votre nomination. Je considère comme un grand plaisir de même que comme mon premier devoir politique de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour concourir à votre élection. Les premier moments de ma convalescance seront consacrés à vous assurer dans le Maine un vote aussi fort que j'aurai, pu l'obtenir moi-même.

J. G. BLAINE.

Je vous félicite de votre nomination pour la présidence, et je travaillerai activement à votre succès.

O. P. MORTON.

Je félicite cordialement le pays, le parti républicain et vous-même de votre nomination. Je n'ai pas besoin de vous donner l'assurance de la cordialité de mon concours.

ROSCOE CONKLING.

Je vous prie d'accepter mes félicitations cordiales. Votre nomination est un gage de victoire en novembre.

B. H. BRISTOW.

Harrisburgh, 16 juin.—Je vous félicite cordialement de votre nomination. La Pennsylvanie vous donnera sûrement son vote en novembre.

J. F. HARTRANFFT.

Acceptez mes plus sincères félicitations.

MARSHALL JEWELL.

M. Hayes à répondu à M. Blaine :

Votre bienveillante dépêche m'a profondément touché, et je ne sais comment répondre en termes convenables. L'assurance de votre sympathie et de votre concours me donne des forces pour la lutte dans laquelle nous allons entrer. Dans votre retour à la santé je vois un présage de succès pour le parti républicain. J'espère que toute trace de votre récente maladie disparaîtra prochainement, afin que vous puissiez être promptement rendu à votre famille et à votre pays. Je vous envoie ma première dépêche depuis la nomination.

R. B. HAYES.

Notes Locales

LA REUNION A CHAMBLY.—Les anciens élèves du Collége-Chambly et les amis qui désirent se joindre à eux se réuniront ce soir à 9½ heures, à la gare Bonaventure, pour le départ des chars à 10 heures.

Les voyageurs pourront être de retour lundi matin, à temps pour la fête St. Jean-Baptiste, et ils trouveront à Chambly des voitures, dans le cas où ils voudraient revenir plus tôt.

Les anciens élèves prendront place dans les rangs de la procession, et les amis sont priés de vouloir s'unir à la Société St. Jean-Baptiste pour rehausser l'éclat de la fête. Ceux qui ont des insignes voudront bien les porter.

Un comité sera présent à l'arrivée des chars, au Bassin, pour recevoir les visiteurs.

COURSES AU PARC MONT-ROYAL.—Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui a 2 heures qu'a lieu la première course au Rond Mont-Royal, que viennent d'ouvrir MM. Emond et Lépine.

Des omnibus partent chaque demi-heure de l'hôtel Villeneuve pour se rendre sur le lieu des courses. Le prix du passage est de 5 cents seulement.

Nous apprenons que les meilleurs chevaux de la Province de Québec sont déjà inscrits, et on peut s'attendre à une course intéressante.

PERSONNEL.—Le colonel Kirkpatrick, de Kingston, a traversé la ville hier ; il se rend à Québec pour prendre le commandement du Wimbledon Team.

—MM. John S. Reeker, J. B. Redmond et A. M. Robinson, jr., délégués du Maine à la convention démocratique qui doit avoir lieu mardi prochain à St. Louis, dans le but de nommer un candidat pour la présidence de la république, sont arrivés jeudi au St. Lawrence Hall.

INCENDIES.—Un commencement d'incendie, causé par une cheminée en mauvais état, s'est déclaré jeudi dans la scierie de M. Auger, près de la rue Windsor, St. Henri.

Les flammes ont été facilement éteintes au moyen d'un babcock.

Les pertes sont peu élevées.

—Hier matin, vers 6 heures, un incendie a éclaté sur les bords du canal, dans le séchoir de la manufacture de MM. Ostell et Cie.

Les pompiers n'ont pas eu de peine à se rendre maîtres des flammes.

Les pertes qui sont estimées à environ $300 sont couvertes par une assurance.

DISPARU.—M. William Boa, de St. Lambert, a déclaré à la station centrale de police qu'un jeune homme de 17 ans nommé François Larocque, qui était à son service, est parti le 15 du courant pour Lachine où il espérait trouver une lettre de ses parents et qui depuis ce jour il n'en a pas eu de nouvelles.

Des recherches ont été faites à Lachine et on a appris qu'il n'avait pas passé par là, ce qui fait craindre qu'il se soit noyé accidentellement.

UNION ST. PIERRE.—Les membres de l'Union St. Pierre veulent fêter dignement leur patron cette année. Il y aura grand'messe à Notre-Dame de Lourdes, procession, et la fête se terminera par une grande soirée dramatique et musicale à l'Opera House, rue Gosford. Ceux qui désirent y assister doivent acheter leurs billets immédiatement, car le nombre est limité.

LE PREMIER MINISTRE A MONTREAL.—Hier après-midi, l'Hon. M. MacKenzie, accompagné de M. l'inspecteur Galbraith Ward, a visité le bureau de poste. Il a paru pleinement satisfait de ses dispositions intérieures.

Le Premier Ministre est parti par le train du soir pour Ottawa.

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE.—Le Trésorier informe les sociétaires qu'il sera chez lui durant toute la journée de dimanche, le 25 courant, No 249 rue Dorchester-Est, pour distribuer les cartes d'admission et de concert qui aura lieu le 26, et aussi des insignes à ceux qui désireront s'en procurer.

JEREMIE PERREAULT,
Sec-Trésorier.

FÊTE ST. JEAN-BAPTISTE — Section des peintres.—A une assemblée de cette section, les messieurs suivants ont été élus officiers :

Président, J. Beaudry ; trésorier, F. Barbeau ; commissaire-ordonnateur, O. Labreche ; secrétaire, P. L. Duvert.

Membres du comité : MM. A. Guérin, M. Vaudry, J. Garand, J. Rousseau, J. B. Bourbeau, L. D. Corbeil.

PETITES NOTES.—Louis Peltier, condamné hier à la cour de police, pour voies de fait, n'est pas M. Louis Peltier, employé chez M. J. H. Dickinson, résidant au no. 2, ruelle Picard.

—Hier soir, au départ du vapeur *Québec*, nous avons remarqué M. C. B. Champagne, de la maison P. P. Martin & Cie., s'embarquant pour l'Europe, pour y faire des achats pour la maison de commerce qu'il représente.

—On se plaint du mauvais état des trottoirs, au coin des rues Vitré et St. Laurent.

—M. George Forbes, de cette ville, est parti hier soir, en route pour l'Irlande.

—La cause d'expropriation de Hall sera portée devant le Conseil Privé.

—Le montant net des pertes subies par la compagnie d'assurance Stadacona, dans l'incendie de St. Jean, est de $50,300.

—A une assemblée du Canada Lacrosse Club qui a eu lieu vendredi soir, les officiers dont les noms suivent ont été élus : Capt. J Cowan ; président, N Hagan ; secrétaire, G Kane ; trésorier, T Pitman. Comité : W Calwell, W Straford, G Chisholm, W McKenna, G Donner, W Dempsey, A Biffin, L Ammese, T Coady et S Kane.

ASSOCIATION PHARMACEUTIQUE.—A une assemblée du nouveau conseil, tenue en cette ville, mardi, le 20 juin, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante : Président, Henry R Gray ; 1er vice-président, E Giroux (Québec) ; 2nd vice-président, A Manson ; trésorier ; John Kerry ; secrétaire archiviste, E Muir. Bureau des Examinateurs : R McLeod (Québec), J D L Ambrosse, N Mercer, H R Gray, A Manson et H F Jackson.

CELEBRONS NOTRE FETE NATIONALE.—On trouvera au magasin de M S A Agnew, Nos. 294 et 296, rue Notre-Dame, un assortiment considérable de fusées, flammes de Bengale.—m 23 f

HABEAS CORPUS. — M. Carter a adressé hier une demande à Son Honneur le juge Monk, pour obtenir un bref d'habeas corpus en faveur de Ludger Cusson, actuellement détenu dans la prison de Montréal, pour avoir vendu des alcools au détail.

Son Hon. fera connaître sa décison aujourd'hui.

PARC LÉPINE.—Les courses commencées mardi ont été terminées hier.

Le prix de la première classe a été gagné par *Village Girl*, à M Elie Plante, *Safe* second et *Sir George* troisième. Cette course a été suivie avec le plus vif intérêt.

Les amateurs de *sport* apprendront avec plaisir qu'il y aura cette après-midi, à trois heures, au Parc Lépine, une course entre *City Boy*, à MM Mayer et Charbonneau, et *Canadian Boy*, à M Rousseau, pour un pari de $100.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT. — Monsieur A. Goulet, fort avantageusement connu à Montréal, ouvre ce soir un magnifique restaurant, au coin des rues Craig et Sanguinet.

Le public trouvera dans ce nouvel établissement qui sera connu sous le nom de *Figaro Restaurant*, des consommations de premier choix, des cigares excellents et à toute heure du jour, et pour un prix très-modéré, de délicieux repas.

L'expérience de M. Goulet est une garantie de succès et nous espérons que l'encouragement ne lui manquera pas.

L'AFFAIRE DU PARC DE LA MONTAGNE.—Catherine Dewar, qui, il y a quelques jours, a été trouvée évanouie au pied des marches conduisant au parc de la Montagne, a repris connaissance hier matin et M. le magistrat de police Brehaut s'est rendu à l'hôpital pour entendre sa déposition.

Elle semble vouloir cacher le nom du véritable coupable et son témoignage renfermait tant de contradictions que le magistrat n'a pas cru devoir émaner de mandat d'arrestation.

Elle était au service de M. Falckner et lorsqu'elle a quitté le domicile de ce dernier, elle était en compagnie de son prétendu.

ARRESTATION IMPORTANTE.—Hier matin, à dix heures, les détectives Arcand et Riché ont arrêté dans une maison de la rue Prince, un jeune homme disant se nommer J. Warney, qu'on suppose être le chef de la bande qui commet depuis quelque temps un si grand nombre de vols. Nos détectives le pourchassaient activement, et ce n'est qu'hier qu'ils ont réussi à le prendre au nid.

Ils ont trouvé dans sa chambre plusieurs instruments dont ils se servait pour forcer les portes, et entr'autres un levier d'une grande puissance et d'un mécanisme très simple, qui parait être de son invention.

Le prisonnier est anglais de naissance et forgeron de son métier. Il prétend avoir travaillé chez MM. Ives & Allen.

UNE IDÉE NOUVELLE.—A partir de samedi, le 24 de juin et durant la saison d'été, la compagnie du Grand-Tronc délivrera aux personnes qui le désireraient avec ses billets d'excursions du samedi pour Ste. Anne et St. Hilaire des coupons pour les hôtels aux prix ci-dessous mentionnés : Iroquois House, St. Hilaire, coupons donnant droit au porteur à la pension de samedi à lundi, y compris les omnibus conduisant de la gare à l'hôtel, $3.75. Hôtel Rivard, Ste. Anne, coupons donnant droit au porteur à la pension pour le même temps, $2.50. Omnibus de la gare à l'hôtel, aller et retour, 75 cents.

Les voyageurs porteurs de billets directs de Montréal à Portland Québec ou Boston, pourront obtenir sur demande un coupon de l'Iroquois Hotel pour la somme de $2.

La compagnie fait des arrangements pour délivrer des coupons d'hôtel, à des prix avantageux, pour d'autres endroits dignes d'intérêt.

PLACE D'AGREMENT. — Il n'y a certainement pas un plus joli site que Ste. Anne pour y passer les mois d'été ; la chasse et la pêche y abondent, l'air est toujours frais et rien de plus agréable qu'une excursion sur l'eau, le soir, soit en bas ou en haut du pont. Avec cela l'Hôtel Clarendon offre aux touristes comme aux pensionnaires tout le confort désirable. La table comme les vins ne laissent rien à désires. Cet hôtel contient 60 chambres spacieuses et un bureau de télégraphe y est attaché. Lorsqu'on saura que le tout est sous l'habile direction de M. Rivard, si bien connu à Montréal, les amusements ne peuvent manquer. Outre de nouvelles maisons de bain des plus confortables, le nouveau propriétaire, avec son esprit d'entreprise bien connu, a fait faire un joli *cricket ground* attaché à l'hôtel. En un mot cet établissement réunit tous les amusements que l'on se procure ordinairement dans les places d'eau de renom. On peut se rendre à Ste. Anne soit par chemin de fer, soit par bateau à vapeur.

TRAITEMENT NOUVEAU ET CURATIF *de la consomption et des autres affections des poumons et de la gorge.*—MM. Laviolette et Nelson, 215, rue Notre-Dame, sont les seuls dépositaires de ces remèdes. Plusieurs de nos principaux médecins les ont employés dans leur pratique et entre autres M. le Dr. Pierre Valois de la Pointe-Claire qui certifie avoir guéri la consomption par l'administration de ces mêmes remèdes. M. le Dr. P. Valois recommande fortement à ses confrères et au public l'essai de ce traitement nouveau et curatif de la phthisie pulmonaire. 240—a

LYNN & Cie., vendent dans leur département de détail, 281, Rue St. Joseph, leurs chaussures de première qualité aux mêmes prix par paire qu'ils les vendent par quantités à leur manufacture, 281, rue St. Joseph, au coin de Maple Avenue, vis-à-vis de la rue Murray.

EXCURSION.—Une grande excursion à Chambly est annoncée pour jeudi le 29 courant, fête de la St. Pierre. Voir l'annonce.

COUR DU RECORDER.—Vingt-deux prisonniers ont comparu ce matin devant cette cour ; quatre sur ce nombre ont été acquittés. Napoléon Latour, 18 ans, mouleur, coupable de s'être battu dans une maison de débauche de la rue St. Elizabeth, $5 ou un mois ; Victoria Bruneau, prostituée, même délit, $20 ou deux mois ; Napoléon Gauthier, 28 ans, cocher de voiture de place, coupable de n'avoir pas de tarif, $2.50 ou quinze jours ; Robert Brownley, 22 ans, et John Donnell, 20 ans, ivresse et perturbation de l'ordre, $2.50 ou quinze fours ; Fabien Picard, 44 ans, cruauté envers les animaux, $5 ou un mois ; Edouard Courville, 19 ans, coupable d'avoir conduit sa voiture à une allure immodérée, $5 ou un mois ; William Brown, 49 ans, voies de fait sur la personne de sa femme, deux mois de prison. Les autres prisonniers sont condamnés pour simple ivresse.

—Aucune protection n'est demandée par LYNN & Cie., manufacturiers de chaussures, parce que tout l'outillage fonctionnant à la vapeur dont on use aux Etats-Unis est maintenant employé par eux, et ces mécanismes ont été si perfectionnés qu'ils peuvent produire des bottes ou autres chaussures aussi bien faites par leur manufacture qu'on peut les avoir par l'importation. Et comme ils en fabriquent journellement 600 paires, ils peuvent en manufacturer en payant pour l'ouvrage 10 cents par paire, et c'est la raison pourquoi ils vendent si bon marché les meilleurs articles dans leur département de détail, 281, rue St. Joseph, au coin de Maple Avenue, vis-à-vis de la rue Murray.

TÉMOIGNAGE A M. FELLOWS.—Nous, soussignés, ministres de l'Eglise Méthodiste la Nouvelle-Ecosse, ayant fait usage de la préparation connue sous le nom de Sirop Composé d'Hypophosphites de Fellows, pharmacien, St Jean, N. B., ou ayant eu connaissance des cas dans lesquels il avait opéré des guérisons, nons nous faisons un plaisir de le recommander.

JAMES G. HENNIGAR, Prés. de Conférence,
JOHN MCMURRAY, Ex-Prés de Conférence
WM. SARGENT,
JOHN A. MOSHER,
JOHN W. HOWIE,
STEPHEN F. HUESTIS,
RICH'D W WEDDALL,
ALEX. W. NICHOLSON,
GRANSWICK JOST,
ROWLAND MORTON,
JOHN JOHNSON.

AVIS AUX EPICIERS.—Un marchand de la partie Est, dont cette maison connait le nom, a acheté du Vin de Quinine, sans s'occuper de la marque qu'il portait. Nous nous sommes aperçus bientôt que c'était une mauvaise imitation que ses pratiques ne voudraient pas acheter, car elles ne tiennent qu'au *véritable* Vin de Quinine de Campbell qu'on peut se procurer au MEDICAL HALL.

Faites votre provision de cet excellent tonique et repoussez toutes les imitations.

—A cause de la dépression du commerce de chaussures dans l'Ouest, LYNN & Cie., fabricants en gros, ont décidé d'écouler leur immense stock de bottes et chaussures aux prix de gros, et ils ont ouvert un grand département de détail 279 et 281, rue Murray, où toutes les dernières modes de chaussures très-bien finies sont offertes aux prix de fabrique.

—Si vous voulez acheter vos marchandises à bon marché, rendez-vous au magasin de P. E. Labelle, No. 563, rue Sainte Catherine, coin de la rue Montcalm, où vous trouverez un assortiment considérable de marchandises sèches, venant d'être reçues directement d'Europe et des Etats-Unis, aussi un fond de banqueroute, acheté à 50 centins dans la piastre. Le tout sera vendu au prix coûtant ; rendez vous de bonne heure afin d'éviter la foule et d'avoir le premier choix. 239—ds.

—Le public est invité par LYNN & Cie., manufacturiers en gros de chaussures, d'examiner la plus belle espèce de chaussures pour Dames qu'il y ait dans cette ville, et d'aller dans la fabrique pour les voir confectionnées par l'outillage le plus ingénieux marchant à la vapeur à raison de 600 paires par jour, ou d'une paire par minute. On se rendra ainsi compte du fait qu'ils en vendent de si grandes quantités dans leur département de détail où on peut en trouver de toutes les façons et de toutes les variétés, 279 et 281, rue St. Joseph, au coin de Maple Avenue, vis-à-vis de la rue Murray. La manufacture est située aux Nos. 2, 4 et 6, Maple Avenue.
23 juin. st—239

MARIAGE

—Mercredi dernier, à l'église St. Joseph, par le Rév. M. Deschamps, M. J. Eugène Varin à Mlle Marie-Antoinette Valois, dernière fille de M. Narcisse Valois, de Montréal. Les nouveaux mariés sont partis pour les Etats-Unis.

—A l'Eglise Notre-Dame, Montréal, le 22 du mois courant, par le Révd. M. Giband, Demoiselle Victorine Mackay, de cette ville, dernière fille d'Augustus Mackay, en son vivant Notaire de Ste. Scholastique, à M. Aristide Lefort, gentilhomme du même lieu, fils de M. Lefort, en son vivant Médecin de Ste. Anne des Plaines. M. Wilfrid Prévost, Avocat, de cette ville, servait de père au marié, et M. J. A. W. Mackay, Avocat, de St. André, servait de père à la mariée.

ON DEMANDE

DEUX OU TROIS JEUNES EBENISTES pour apprendre la fabrication des pianos, ainsi qu'un SCULPTEUR pour les pieds de pianos.

LEICESTER, BUSSIERE & CIE., Facteurs de Pianos. 270, Rue de la Montagne.
10 juin.—229

ON DEMANDE

UN COCHER muni de bons certificats. S'adresser aux Nos. 266 et 268, Rue St. Paul.
1er Juin. 221

SITUATION DEMANDEE

Par une Jeune Demoiselle pour enseigner le Piano dans une école publique ou dans une famille privée en cette ville. S'adresser au No. 599, rue Ste. Marie.
mai.—] 197

INSTITUTEURS DEMANDES.

On demande un INSTITUTEUR muni du diplôme académique, pour l'Académie de Laprairie, et un PROFESSEUR ANGLAIS comme assistant.

Pour les conditions, s'adresser au soussigné à Laprairie.

A. J. A. ROBERGE, Sec. Trés.
2 Juin.—226 de

HOTEL DE FRANCE
80, RUE ST. GABRIEL, 80

Carte du Jour

POTAGES.
Bœuf à l'Anglaise—Printanier—Vermicelle—Consommé.
POISSON.
Haddock sauce aux Câpres.
ENTRÉES.
Tête de Veau sauce tomates—Gigot de Mouton bretonne—Côte de Veau à la jardinière.
LEGUMES.
Carottes nouvelles au jus—Pommes purée.
ROTIS.
Roast Beef—Mouton.
DESSERT.
Profitrôle au chocolat—Glace au citron—Mendiants—Fromage—Café.

Dîner, 50 cents, vin compris ; de 11½ à 3 heures, et de 5 à 8 heures.
Déjeuner, 35 cents.
Pension, $4.50 par semaine, $18 au mois, avec privilège de prendre un repas par semaine à la campagne "Hôtel du Pavillon," Rivière St. Pierre.
Restaurant ouvert à partir de 6 heures du matin.
24 Juin. 240

Eau Minérale Naturelle
DE VICHY

Sources de l'Etat—Applications en médécine :

GRANDE-GRILLE — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

HOPITAL—Affections des voies digestives pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

CELESTINS—Affections des reins, de la vessie, de la gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albimunerie.

HAUTERIVE — Prescrite comme l'Eau des Célestins.

MESDAMES — Très-ferrugineuse-Flueurs blanches, convalescences difficiles, anémie. Elles convient aux tempéraments nerveux, qui ont besoin tout à la fois d'une médication fortifiante et sédative.

Exiger le NOM de la source sur la capsule.

AVIS — L'administration a nommé MM. DEVINS & BOLTON, de Montréal, seuls Agents pour la vente des Eaux de Vichy en Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra leur fournir constamment les véritables Eaux des Sources de Vichy à $3.00 la douzaine.
22 Juin. 238—r

REMERCIMENTS.

J'accuse réception avec reconnaissance de la somme de $6,960.60, de la Compagnie d'Assurance STADACONA, de Québec, sur la vie et le feu, qui est le montant auquel me donne droit ma police No. 2289 et 3386, sur ma propriété située à St. Jean, P. Q.

Je pense que le public de la Puissance saura apprécier l'acte généreux de cette entreprenante Compagnie Canadienne, qui a payé ma réclamation SANS ESCOMPTE, et lui accordera son patronage.

J. E. MOLLEUR.
St. Jean, P. Q., 20 Juin 1876.—238 t

ACADEMIE DE MUSIQUE
Coin des Rues Victoria et Ste. Catherine.

Seul Locataire.........M. G. Benison Green
Directeur des Représentations..........M. E. A. McDowell.

SAMEDI SOIR, LE 24 JUIN

Dernière soirée de

M. C. FAWCETT ROWE

Dans la pièce de

LITTLE EMILY !

MATINEE SAMEDI, à 2 hs. P.M.—A la demande spéciale pour la dernière fois,

BRASS

Engagement spécial de l'actrice si bien connue à Montréal,

MLLE. LUCILE WESTERN,

qui fera son apparition LUNDI, le 26 Juin, dans le rôle de *Madame Vine*, drame si émouvant de

EAST LYNNE.

Siéges réservés en vente au bureau des billets, à l'Académie de Musique, au No. 251, rue St. Jacques, porte voisine du magasin de Morgan, et à la pharmacie de Jackson, rue Ste. Catherine.
23 Juin.—r 239

Grande Excursion à Verchères

LUNDI, 26 COURANT

Par le Steamboat

"MONTARVILLE"

CAPT. BOURDON,

Le Vapeur laissera le quai Bonsecours à 1½ heure P.M. précise, et partira de Verchères à 5 hrs.
Prix du passage aller et retour, 50 cts.
Un magnifique Orchestre est engagé.
22 juin. tp—238

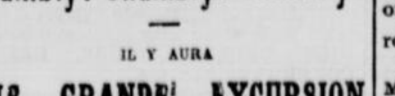

FÊTE ST. PIERRE.

Chambly! Chambly! Chambly!

IL Y AURA

UNE GRANDE EXCURSION

A

CHAMBLY

JEUDI, LE 29 DU COURANT

Le bateau partira de St. Lambert à 8½ pour correspondre avec le train de Chambly.

Retour de Chambly à 1 heures ; arrivée à Montréal à 7.45 p.m.

Billets : Adultes, 50c ; enfants, 30c ; en vente au quai, le jour du Pique-Nique.

On trouvera à Chambly toutes sortes de jeux et rafraichissements, aux prix de la ville.
24 Juin. 240—cp

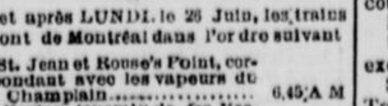

Chemin de Fer le Grand Tronc

Le et après LUNDI, le 26 Juin, les trains partiront de Montréal dans l'ordre suivant

Pour St. Jean et Rouse's Point, correspondant avec les vapeurs du Lac Champlain	6.45 A M
Pour Boston (chemin de fer Vermont Central,) et New-York (Delaware and Hudson Can. Co.)	9 00 A M
Do do do do....	3 00 P M
Train Mixte pour St. Jean et les stations intermédiaires..........	5.30 P M

JOSEPH HICKSON, Gérant-Général.
Montréal, 22 Juin 1876.—239 d

GRANDE EXCURSION
A BERTHIER
Jeudi, 29 Juin courant

Le magnifique vapeur

"CULTIVATEUR"

CAPITAINE COLLET,

laissera son quai, vis-à-vis le marché Bonsecours, à huit heures du matin, pour BERTHIER, arrêtant à Longueuil, Boucherville, St. Sulpice, Lavaltrie et Lanoraie.

Pour permettre aux excursionistes de voir chaque place, le vapeur repartira de Berthier qu'à cinq heures p.m.

Le vapeur sera pourvu de siéges à la satisfaction de tout le monde.

Le nombre des billets est limité à 600.

Un magnifique corps de musique et un orchestre sont engagés pour l'occasion.

Prix du voyage, aller et retour, 50 cts.
23 Juin. 1—239

VOYAGE de PLAISIR
A
BOUCHERVILLE, VARENNES
ET VERCHÈRES

DIMANCHE, LE 25 JUIN
LE VAPEUR LAPRAIRIE

Laissera son quai à 1½ heures P M pour Boucherville, Varennes et Verchères.
Il y aura un corps de musique à bord.
Prix du passage : Boucherville et Varennes, 30 cts ; Verchères, 40 cts.
23 Juin. 239

VOYAGE DE JOUR A QUEBEC,

L'UNION ST. JOSEPH DE MONTREAL

FERA

DIMANCHE, 25 JUIN 1876

Un voyage de plaisir à Québec, dont la moitié des profits sera en faveur des incendiés de Québec, et l'autre moitié pour les orphelins de la Société.

Le public est instamment prié de s'unir à l'Union St. Joseph, pour cette bonne œuvre.

Le splendide bateau de la Compagnie du Richelieu, "LE CANADA," partira de son quai à 8¼ heures A.M., précises, descendant de jour et permettant de jouir de la magnifique vue des bords du beau fleuve St. Laurent, et repartira de Québec lundi soir, le 26 à 6½ heures précises.

Prix du passage aller et retour......	$2 00
Repas à bord..........................	0 40
Grandes chambres contenant quatre lits........................	2 50
Chambres de famille contenant trois lits............................	2 00
Chambres de Dames contenant deux lits............................	1 50
Chambres contenant deux lits......	1 00

Aller et retour, pour tous les lits avec droit aux passagers de coucher dans leurs chambres respectives, dimanche soir.

La bande de la Cité, avec son orchestre, sera à bord et réjouira les passagers.

Il ne sera vendu que des liqueurs de tempérance à bord, à des prix réduits, et rien ne sera épargné pour le comfort et le bien être de tous les passagers.

Le nombre des passagers étant limité à 600, les membres de l'Union St. Joseph et le public sont priés de s'empresser de se procurer des billets aux adresses suivantes s'ils veulent participer à ce voyage.

Le mauvais temps dimanche matin n'empêchera pas le voyage, vu que le but est de chômer la St. Jean-Baptiste à Québec.

La liste des lits est déposée chez le Président de la Société, M. J A Pilnguet, 39, rue St. Jean-Baptiste où on pourra aussi se procurer des billets de passage.

Les billets de passage sont déposés chez MM. Z Chapleau et Labelle, libraire, 174, rue Notre-Dame, Chs Payette, libraire, 250, rue St Paul, F X Michaud, libraire, 180, rue St Joseph, Racette et Larivière, 376½, rue Ste Catherine, T Rousseau, en bas de la salle St Joseph, rue Ste Catherine et P Leclerc, chez MM Villeneuve et Lacaille, rue St Paul.

P. LECLERC, Commissaire Ordonnateur.
21 juin—237 q k

GRANDE
Excursion à Trois-Rivières

DIMANCHE, LE 25 COURANT

PAR LE VAPEUR

"CULTIVATEUR"

[CAPT. COLLET,]

Arrêtant à VERCHÈRES et SOREL en allant et revenant.

Un Orchestre et un Corps de Musique ont été engagés pour la circonstance.

Des rafraichissements de Tempérance seront fournis à des prix modérés.

Prix du Passage [aller et retour], $1.00.

Le vapeur laissera son quai vis-à-vis du Marché Bonsecours à 8 heures A.M.
20 Juin. 238—1 p

FETE DE LA PUISSANCE

GRANDE

EXCURSION AUX TROIS-RIVIERES

Sous le patronage de

L'UNION ALLET

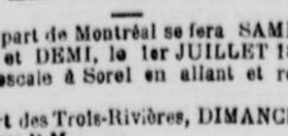

Par le splendide vapeur

"CANADA"

Le départ de Montréal se fera SAMEDI à MIDI et DEMI, le 1er JUILLET 1876, faisant escale à Sorel en allant et revenant.

Depart des Trois-Rivières, DIMANCHE, à 4 heures P.M.

Billets limités à 600 pour éviter l'encombrement.

Prix du passage, aller et retour $1.50.

Un corps de musique accompagnera les excursionnistes.

Soirée dramatique et musicale aux Trois-Rivières, à 8 heures.

Billets à vendre : Au Casino, 31 rue Côté ; chez MM. Coulazou & Beulac, 220 rue Notre-Damé ; au dépôt de journaux de M. Paré, côte St. Lambert ; chez B E, McGale, pharmacien, 301 rue St. Joseph ; et par les membres de l'UNION ALLET.
19 juin. 235

Bazar pour la construction de la Tour St. Jacques,
(Coin des rues St. Denis et Ste. Catherine.)

Ce Bazar donné par les Dames de la Paroisse de St. Jacques commencera CE SOIR à SEPT heures et sera continué tous les soirs de cette semaine à la même heure.
19 Juin. 235—h g

La Société St. Jean-Baptiste de Chambly

célèbrera sa fête patronale le 25 courant. Il y a aujourd'hui 50 ans qu'un Collège a été fondé à Chambly par feu le Révd. M. Mignault.

Les anciens élèves de cette maison qui font partie de la dite société se sont entendus avec leurs co-associés et les élèves actuels, pour célébrer en même temps, et la fête patronale et le cinquantième anniversaire de la fondation de la dite maison. Les anciens élèves qui demeurent en dehors de Chambly sont priés d'assister sans autre invitation.

Par ordre,
W. VALLÉS, Secrétaire.

Départ des Chars Samedi, le 24 courant —De la Gare Bonaventure : 5 et à 10 heures du soir.

Passage, aller et retour, 60c ; Bureaux de la Compagnie de Montreal, Portland et Boston, rue St. Jacques.

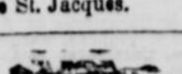

GRANDES COURSES AU TROT
AU
MONT-ROYAL PARK
(Chemin Ste. Catherine)
SAMEDI ET LUNDI
LES
24 et 26 JUIN 1876

PREMIER JOUR—Samedi, 24 Juin.

No. 1. Une bourse de $100 pour une course de 10 milles sans arrêt, pour tous chevaux qui n'ont jamais trotté plus vite que 3 minutes.
Le premier $50, le second $30, le troisième $20.

No. 2. Une bourse de ouverte à tous chevaux qui trotteront le plus près de 3 minutes, 3 dans 5.
Les jockeys n'auront pas droit de porter de montre.

No 3. Une bourse extra ouverte à tous chevaux coureurs qui n'ont jamais gagné aucune bourse.
Les chevaux devront être montés par des gentilshommes—Un mille à répéter, 3 dans 5

SECOND JOUR—Lundi, 26 Juin.

No. 1. Une bourse de $100 pour tous chevaux trotteurs de première classe, un mille à répéter, 3 dans 5.
Le premier $60, le second $30, le troisième $10.

No. 2. Une bourse de $70 pour tous chevaux de 3me classe qui n'ont jamais gagné dans la 2de classe ; un mille à répéter, 3 dans 5.
Le premier $40, le second $20, le troisième $10.

No. 3. Une bourse de $30 pour tous chevaux de 3me classe, appartenant aux bouchers, un mille à répéter, 3 dans 5.
Le premier $15, le second $10, le troisième $5.

CONDITIONS :

Les entrées sont de dix par cent et devront être payées à l'Hôtel de M. J. B. EMOND, Chemin Ste. Catherine ou au Parc. Quatre entrées, deux trottants, à dans 5 sous harnais. La décision des Juges dans tous les cas sera finale. Tous chevaux entrés seront à la disposition des Juges, c'est-à-dire que si les Juges s'aperçoivent qu'un *Jockey* ne se conduit pas bien, ils auront le droit de le changer ou le distancer ou de le mettre à une amende n'excédant pas $10 et faute de paiement le cheval n'aura pas droit de partir sans que le propriétaire du cheval n'ait aucun droit d'exiger, ni de refuser de mettre un autre *Jockey*.

Les jours de courses il y aura des Omnibus qui transporteront les passagers du Terminus au Parc Mont-Royal.

Les Pools seront vendus le soir de la veille des courses, chez M. A. Dépatie, Club House, rue St. Laurent.

Les courses commenceront à DEUX heures précises.

MM. EMOND & VALLIERE invitent les amateurs à visiter le terrain des courses, si bien préparé pour les chevaux.

Les abonnés aux courses recevront des billets gratis pour les barrières.

Prix d'Admission, 25 cts.

J. B. EMOND & R. VALLIERE, Propriétaires.
8 juin.—227

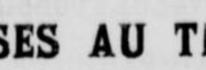

FETE DE LA PUISSANCE

COURSES AU TROT
AU NOUVEAU
Parc du Club des Courses
DE LAPRAIRIE
A LAPRAIRIE
VENDREDI ET SAMEDI
LES
30 Juin et 1er Juillet

1er JOUR—Vendredi, 30 Juin.

1o Une bourse $50 pour tous chevaux qui n'ont jamais payé d'entrée (green) $30 au 1er, $15 au 2nd, $5 au 3ème.

2o Une bourse de $100 pour toue chevaux de 3ème classe qui n'ont jamais gagné dans cette classe, $60 au 1er, $25 au 2nd, $15 au 3ème.

3o Une bourse de $150, ouverte à tous chevaux (excepté ceux de la 1ère classe) pour une course de 10 milles. $100 au 1er, $30 au 2nd, $20 au 3me,

2me JOUR—1er Juillet.

1o Une bourse de $60 pour tous chevaux de 4 ans, $35 au 1er, $15 au 2nd, $10 au 3ème.

2o Une bourse de $150 pour tous chevaux de 3ème classe, $100 au 1er, $30 au 2nd, $20 au 3me.

3o Une course pour chevaux coureurs appartenant aux cultivateurs du comté de Laprairie, 1½ mille. Prix, une selle et une bride coûtant $25.

4o Une bourse de $250 pour tous chevaux trotteurs de 1ère classe, $150 au 1er, $60 au 2nd, $40 au 3ème.

Afin de faciliter les personnes de Montréal Est des environs qui désirent assister à ces courses, la Compagnie de Navigation de Laprairie, a bien voulu consentir à faire traverser le vapeur "Laprairie" comme suit :

De Montréal à 11 hs a.m. et 1½ hs p.m.
De Laprairie à 8½ hrs e 7½ hrs p.m.

Le Parc sera ouvert à 1 30 et les courses commenceront à 2 30 p.m. précises.

Pour les conditions des courses, voir les placards.

E. BOURASSA, Secrétaire.
21 Juin.—237 C

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

CONSEIL-DE-VILLE.

(*Assemblée Mensuelle.*)

Vendredi, 23 juin 1876.

Le Conseil se réunit à 3 heures et demie sous la présidence de M. le Maire Hingston.

Sont présent : MM. les échevins David, Rivard, Grenier, Wilson, Robert, Chapleau, Roy, Arnton, McCambridge, Mullin, Childs, Taylor, Hood, Holland, McLaren, McGauvran, McCord, Clendinneng, Duhamel et Brunet.

Après la lecture du procès-verbal,

M. l'échevin McCambridge propose, secondé par M. l'échevin Holland, que le procès-verbal de la dernière assemblée du Conseil-de-Ville soit amendé de façon à ce que la lettre de M. Cross et autres relativement au Grand-Tronc, soit renvoyée à l'avocat de la Corporation.

Cette lettre de M. Cross avocat de la Cie du Grand-Tronc, a été écrite au sujet de la traverse de ce chemin de fer à la rue Wellington, à la Pointe St. Charles. Il avait été décidé, à la dernière séance du Conseil de renvoyer ce document au comité des chemins.

M. l'échevin McShane est d'opinion que la motion de M. l'échevin McCambridge n'est pas dans l'ordre.

M. l'échevin McCambridge donne alors avis qu'il proposera que la lettre de M. Cross soit examinée de nouveau.

M. le Greffier lit une lettre de M. Louis Lesage, ingénieur de la Corporation, au sujet du changement des bouilloires. M. Lesage dit que d'après les dernières nouvelles qu'il a reçues, ce changement serait avantageux à la ville.

Renvoyée au comité de l'eau.

On lit aussi une lettre de M. Stanislas Côté, secrétaire-trésorier de la Corporation de St. Jean d'Iberville. Voici cette lettre :

A Son Honneur Wm. Hingston,
Maire de Montréal,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire part de la résolution adoptée unanimement par notre Conseil-de-ville à une séance spéciale, mardi, le 20 juin courant :

Résolu :—Que le Conseil-de-Ville de St. Jean offre ses plus sincères remerciments aux pompiers de Montréal et de St. Albans qui ont apporté un secours si efficace aux citoyens de St. Jean pendant l'incendie du 18 du courant ;

Résolu, de plus, que le Conseil-de-Ville de St. Jean offre ses plus sincères remerciements pour les offres généreux de secours faites par Son Honneur le Maire W. Hingston, de Montréal, et LL. HH. les Maires de Waterloo et de Granby, et par M. P. Cochrane, de Montréal.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-humble serviteur,

STANISLAS COTÉ,
Secrétaire-Trésorier.

On lit une lettre de M. Devlin, ex-avocat de la Corporation, informant le Conseil de Ville que le jugement de l'Hon. Juge Johnston, soumettant la corporation à payer $245,000 de plus que ce que les commissaires avaient adjugé, pour la propriété Hull, a été renversé hier par la cour d'appel.

M. l'échevin Duhamel demande que le conseil reconnaisse ce service rendu par M. l'avocat Devlin. Quand il a abandonné sa charge d'avocat de la corporation, on a blâmé un peu sa conduite ; mais le service qu'il vient de rendre à la ville doit suffire pour le réhabiliter.

Il s'élève alors une discussion à ce sujet. M. l'échevin David dit qu'il est heureux de profiter de cette occasion pour déclarer que déjà, dans le comité des finances, il a proposé que l'on reconnait les services importants rendus à la ville par M. Devlin.

M. l'échevin Rivard est d'avis que la discussion n'est pas dans l'ordre.

M l'échevin Nelson propose, secondé par M l'échevin Grenier que la Corporation accuse réception de cette lettre de M Devlin et le remercie.

Adopté à l'unanimité.

On passe ensuite aux pétitions. Celle des Révérendes Sœurs de la Congrégation se plaignant des abus qui se commettent dans l'Ile St Paul, est renvoyée au comité de police après discussion.

La pétition des habitants de la rue Maple, se plaignant des immondices que le comité des chemins fait déposer dans cette rue, est renvoyée au comité des chemins.

La dernière pétition est la suivante :

La requête des soussignés expose humblement :

Qu'ils sont descendants d'Urbain Texier dit Lavigne, colon, mort à Ville-Marie, en 1689, et qu'ils ont intérêt à établir les limites et les mutations de propriétés situées sur ou près de l'ancienne Place-d'Armes de Ville-Marie ; qu'ils ne peuvent arriver à ce résultat sans faire des recherches dans les archives de Montréal, antérieures à l'acte d'incorporation et déposées dans les offices de la dite corporation ; et, qu'en conséquence ils sollicitent respectueusement l'autorisation de les consulter.

Au maire et aux échevins de la ville de Montréal.

EUGÈNE TESSIER DIT LAVIGNE,
OLIVIER TESSIER DIT LAVIGNE,
L. BRIEN DIT DESROCHES,
G. HÉTU.

M l'échevin Roy propose, secondé par M l'échevin Gauthier, que l'on accorde aux pétitionnaires ce qu'ils demandent, et que M le Greffier soit autorisé à leur donner accès aux archives de la Corporation.

A la suggestion de M l'échevin Rivard, la pétition est finalement renvoyée au comité des finances.

On donne aussi la lecture d'une lettre de M Comte se plaignant de ce que l'on ait refusé la soumission qu'il a envoyée pour la brique demandée par le comité des chemins, bien que sa soumission fût la moins élevée.

Cette lettre est renvoyée au comité des chemins.

Il s'élève ensuite une longue discussion au sujet d'un rapport du comité de l'eau. Ce rapport demande que l'on adopte des suggestions faites par M Louis Lesage, ingénieur de la Corporation, de changer les bouilloires. Les machines que l'on veut faire adopter sont supérieures aux autres.

Le rapport du comité de l'eau est adopté sur une division de 12 pour et 9 contre.

Le rapport du comité de l'eau, pour mettre de côté une partie de la montagne pour y creuser un réservoir, est adopté.

Le rapport du comité de police, contre la pétition de M Courville, demandant la permission de faire jouer un corps de musique devant son hôtel, place Chaboillez, est adopté.

Le rapport du comité de santé, recommandant de nommer M Battersby, inspecteur du département de la santé, est renvoyé à la prochaine séance du Conseil.

On adopte quelques autres rapports peu importants, puis le Conseil s'ajourne.

Bulletin Judiciaire.

COUR DE CIRCUIT, MONTREAL.

No. 1039.

Présent : l'hon. Juge Berthelot.

Tremblay vs Stuart.

Jugé : Que la Cour de Circuit dans les limites de sa juridiction, a droit de prendre connaissance de toutes causes, et ce d'après le droit commun, nonobstant les dispositions de l'acte de Faillite de 1875, et qu'on peut poursuivre devant la dite Cour au lieu de produire sa réclamation au syndic, lequel èsdites qualités représente le failli pour les obligations personnelles de ce dernier.

Le Demandeur réclame du Défendeur, en sa qualité de syndic à la faillite d'Elie Archambault, des dommages pour non-exécution d'obligation contractée par le dit Archambault, avant sa faillite, en faveur du Demandeur au sujet de réparations qu'il devait faire à une maison louée à ce dernier.

Le Défendeur nia au Demandeur, par une défense en droit, le droit à la présente action et que si la présente réclamation était bien fondée, le Demandeur n'avait qu'à la produire entre les mains du Défendeur, en sa qualité de syndic à la faillite Archambault.

2o Par une exception le Défendeur alléguait diverses raisons et spécialement qu'on obtenait jugement directement contre le dit syndic, le Demandeur serait payé 20 dans le £ au préjudice des autres créanciers.

Le Demandeur replique que de droit commun, l'action existait et que l'acte de Faillite de 1875 ne pouvait lui enlever ce droit de se présenter devant le tribunal. Jugement en faveur du demandeur.

M. Chs. Thibault pour le Demandeur, MM. T. et C. Delorimier pour le Défendeur.

Concours littéraire de l'Institut Canadien de Québec.

L'Institut-Canadien aime à rappeler au public que le concours d'éloquence ouvert au mois de Janvier, sera clos le 1er septembre prochain, et qu'un jury composé de trois personnes d'un mérite littéraire reconnu, a été choisi pour examiner les pièces.

La plus grande latitude est laissée aux concurrents pour traiter le sujet *Christophe Colomb*, (étude historique, éloge historique, etc., etc.) Pour autres informations on peut voir le numéro du 27 janvier de l'*Opinion Publique* qui contient le règlement du concours.—*Communiqué.*

Nouvelles de Manitoba.

(Du *Métis* du 15 juin.)

Voici les noms de nos compatriotes qui se sont établis sur les Townships situés près de Dufferin :

De Fall River, Mass —John Trembley, sa femme, 4 enfants, Phillas Gagnon et sa femme, Joseph Bouchard et sa femme, Joseph Ouellette, François Parent, John Parent, Gaspard Breton, Joseph Breton, Frs. Mercier et sa femme, 4 enfants, Toussaint Breault, Norbert Clément, Lucien Clément.

De Woonsocket, R. I —Xavier Boissy, Joseph Lepire, Irénée Duhamel, Ambroise Godard et sa femme, 2 enfants, Julien Godard, John Boiteau, Joseph Boiteau.

De Blackston, R. I.—Pierre Dupas.

De Lowell, Mass.—Isaac Prairie.

De Boston.—Alfred Lespérance.

De Worcester.—Geo. Richer.

—M. le Col. et Madame Provencher sont de retour à Winnipeg, après un heureux voyage.

—Les derniers bateaux nous ont encore apporté une quantité considérable de lisses d'acier.

—Les RR. Sœurs des Saints noms de Jésus et Marie on fait commencer à Winnipeg les travaux de leur nouveau Pensionnat.

—Le calendrier criminel de la province pour le présent terme ne contenait qu'une seule cause : un individu nommé Daniel Woolner était accusé du vol d'une paire de bottes. Il a été acquitté.

—Nous avons le plaisir d'apprendre que la très-honorée Mère Dupuis, supérieure-générale des Sœurs Grises, est arrivée ici la semaine dernière par le *Manitoba*. Elle était accompagnée de deux religieuses de sa communauté destinées à la mission du Lac Labiche.

Nous sommes heureux de dire que la révérende mère et ses deux compagnes ne ressentent aucune fatigue du voyage et que leur santé est très-bonne.

Les horreurs de l'insurrection Bulgare.

On lit dans le *Courrier d'Orient*, journal de Constantinople :

Les nouvelles du district de Philippopoli sont lamentables. La plaine qui avoisine cette ville offre l'image de la désolation. On nous assure que cent dix villages, contenant ensemble une population de plus de cent mille âmes, sont détruits. Les hommes en état de porter les armes sont allés grossir le nombre des insurgés.

Autour de Peroustitza, le sol est jonché de cadavres, et l'atmosphère est infectée d'exhalaisons pestilentielles. Des réclamations ont été faites à ce sujet auprès de l'autorité locale.

Il est urgent que les bachibozouqs soient soumis à une discipline sévère. Notre correspondant d'Adrinople dit que des ordres ont été donnés à cet égard : il faut espérer qu'ils seront strictement observés.

Par la destruction des villages mentionnés plus haut—sans parler de la question d'humanité et de dépeuplement—le Trésor se verra privé d'un revenu considérable, car ces villages situés dans une contrée fertile, étaient très productifs.

Une autre perte très grande sera causée en Bulgarie par le manque de moissonneurs. Ces sortes d'ouvriers voyageaient par groupes de vingt, trente, quarante individus offrant leur travail pour faire la moisson. Aujourd'hui ils n'osent plus se réunir de peur d'être pris pour des insurgés, et probablement beaucoup de moissons resteront sur pied.

C'est d'un cultivateur du pays que nous tenons ces renseignements.

On nous assure que les Circassiens ont incendié deux villages bulgares faisant partie du vaste domaine que MM. Narcli Zophiropoulos possèdent dans les environs de Bourgas, sur le littoral de la mer Noire. La plupart des habitants de ces villages auraient eu un triste sort.

On écrit d'Andrinople à la *Gazette d'Augsbourg* :

On rapporte au sujet des cruautés exercées tant par les Bulgares que par les Turcs, les faits les plus monstrueux. D'après un bruit de source turque, les Bulgares auraient, dans les environs de Sophia, enlevé plusieurs enfants turcs, afin de décider leurs parents à les suivre. Les Bulgares auraient ensuite, sous les yeux même des malheureux parents, embroché les enfants et les auraient fait rôtir au feu. Il est certain que la haine mutuelle qui existe entre les deux races dépasse tout ce que l'on peut s'imaginer.

Dans les environs d'Eski-Sagra, un Tcherkess avait arrêté un prêtre bulgare et l'avait emmené avec lui. Chemin faisant, il se débarrassa du pauvre prêtre en lui fendant la tête d'un coup de hache.

Au reste, partout où les troupes turques notamment les bachi-bouzouks, font irruption dans un village, elles massacrent sans merci tout ce qu'elles rencontrent, et n'épargnent ni les femmes ni les enfants. Les femmes qui paraissent bonnes pour le service du harem sont seules emmenées vivantes.

VARIÉTÉS.

Une bonne coquille trouvée dans les *Petites Affiches* de Bruxelles ; il s'agit d'une ferme à vendre :

Vente par le ministre de Me Cromlink d'une *femme* solidement bâtie, avec tous ses accessoires et agréments.

**

Gygès réédite, dans *Paris Journal*, un mot fort amusant :

Entre deux gamins de Belleville :

L'un d'eux a sur la tête une belle casquette neuve.

—Cristi, lui dit son camarade, ça doit te coûter cher, une riche casquette comme ça, dis, combien :

—Je ne sais pas. Le marchand n'était pas là quand je m'là suis payée.

**

Savez-vous que décidément le métier de roi devient un métier tragique : Voyez le dénouement de la révolution turque !

—Par le temps qui court, disait un philosophe de nos amis, je ne comprends pas que l'emploi de souverain trouve encore des amateurs.

—La soif du pouvoir… fit quelqu'un.

—Mauvaise soif, reprit-il, qui conduit à une mauvaise *fin* !

**

Toujours à propos de la question d'Orient.

—L'Angleterre, disait un politique fantaisiste, est décidément pour la tactique de l'expectative. John Bull devient l'homonyme de son cousin d'Amérique.

—Comment cela ?

—Parce qu'on peut dire de lui : *John attend.*

**

Projet de cérémonial pour la réception des ambassadeurs marocains chez le ministre des affaires étrangères.

—Nos relations avec le Maroc, dira l'Excellence, sont pour nous une page sérieuse ; nous les avons liées, nous les relions en bons voisins, en bon Français.

—Nos relations avec la France, dira le principal ambassadeur, sont pour nous plus qu'une page, elles sont un livre précieux : nous les relions en Maroquins !

UNION ST. PIERRE

Cette Société célébrera SA FETE PATRONALE JEUDI, le 29 du courant, par une Grand'Messe solennelle. Les Membres de l'Union St. Pierre se formeront en procession devant la bâtisse de l'Union St. Joseph, à 3½ heures, et défileront avec musique, bannière et drapeaux, par les rues Ste. Catherine, Visitation, Dorchester, Seaton, Ontario, Jacques-Cartier, Mignonne, St. Denis à la magnifique chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Après le Service Divin, la procession se formera de nouveau et passera par les rues Ste. Catherine, Sanguinet, Ontario, des Allemands, à la salle de réunion [Union St. Joseph.]

Les citoyens des rues par lesquelles défilera la procession, sont respectueusement invités à les orner à cette occasion.

Cette belle fête se terminera par une

Grande Soirée Dramatique et Musicale donnée au Bénéfice des Orphelins de l'Union St. Pierre, par MM. les Membres du Cercle Maison-Neuve à l'Opéra House, Rue Gosford, (vis-à-vis le Champ-de-Mars), on y jouera le Comte VILDAC,

Drame en trois actes ; une Opérette Comique ; la soirée se terminera par un Vaudeville. Il y aura dans les entractes Musique d'Orchestre et Chansons Comiques. Les portes s'ouvriront à 7 heures et le lever du rideau se fera à 8 heures précises. Prix d'admission, 25c, 35 et 50c ; loges, $3. On pourra se procurer des cartes chez MM. Chapleau & Labelle, Fabre & Gravel, Rolland & Fils, Beauchemin & Valois, C. Payette, et chez M. D. Boudrias, No. 635, Rue Ste. Catherine.

24 Juin. 240—q

DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLEGE DE L'ASSOMPTION

Le 30 Juin courant aura lieu la distribution des prix, et la sortie des élèves au Collège de l'Assomption. La veille au soir, un drame intitulé "*Second Siège de Québec*," sera représenté ; puis, le lendemain dans la matinée, se fera la séance ordinaire, musicale, littéraire et dramatique, qui sera suivie de la Distribution Solennelle des Prix. Le drame joué sera "*Oger le Danois*," pièce en vers d'un grand intérêt.

17 Juin. 234—dx p

Pensionnat du St. Nom de Marie, à Hochelaga.

Le 27 du présent mois, à 10 heures A.M., aura lieu la Distribution des Prix du Pensionnat du St. Nom de Marie, à Hochelaga.

23 Juin.—d p 239

Séminaire de Ste Thérèse

La Distribution Solennelle des Prix aura lieu VENDREDI, le 30 Juin, à 9½ hrs A.M.

23 Juin.—l 239

Collége de Montréal.

La sortie des élèves du Collége de Montréal aura lieu le 27 JUIN, à 8½ A.M.

J. DELAVIGNE,
Directeur.

22 238—q p

Collége de St. Laurent

La distribution des prix aura lieu, LUNDI, 26 JUIN, à 8 heures.

L. GEOFFRION,
Ptre., C. S. L.

19 juin.—237 t

College d'Ottawa

Investi des pouvoirs d'Université en 1866.

Le Collége d'Ottawa, sous la direction des R. R. Pères Oblats de Marie Immaculée, est situé sur un des points les plus salubres de la capitale. La position du Collége exige que l'enseignement des sciences et diverses facultés soit fait en anglais ; mais le français n'en est pas moins l'objet du plus grand soin possible. Si d'un côté, c'est pour les Canadiens-Français un petit surcroit de travail, c'est pour eux un immense avantage, puisqu'ils se familiarisent ainsi avec la connaissance de l'anglais ; dès maintenant indispensable dans le pays.

Le programme des études comprend :

1o Le Cours Commercial,
2o Le Cours de Génie Civil,
3o Le Cours Classique.

CONDITIONS PECUNIAIRES :

Pension par semestre......	67 50
Lavage et raccommodage..	7 50
Literie...........	5 00

Les personnes qui désireraient de plus amples informations sont priées de demander au Collège le Prospectus et Cours des Etudes.

21 juin. j—237

COMPAGNIE de PAPIER GENIN

AVIS est par le présent donné, que le neuvième versement de 10 o/o, sur le Capital souscrit de cette Compagnie, sera dû et payable au bureau de la Compagnie, No. 8, rue St. Lambert, le ou avant SAMEDI, le 21 Juillet 1876.

Par ordre,
LOUIS LARIVÉE,
Sec. Trés.

Montréal, 22 Juin 1876.—289 h

AVIS.

Est par le présent donné que l'Assemblée Annuelle des actionnaires de la "Dominion Oil Cloth Co." pour l'élection des Directeurs et la transaction des affaires en général, aura lieu au bureau de la Compagnie, rue Parthenais, VENDREDI, le 30 courant, à neuf heures et demie A M.

J. O. GRAVEL,
Secrétaire.

Montréal, 19 Juin 1876.—236 l

SOCIETE DE CONSTRUCTION DU COMTE D'HOCHELAGA.

Un Dividende à raison de huit pour cent par année sera payable le TRENTIEME jour de JUIN courant sur le capital-payé des Parts Permanentes de cette Société.

Par ordre,
CHS. LE MYRE,
Sec. Trés.

Montréal, 15 Juin 1876.—237

SOCIETE DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

Les 174 et 175me appropriations de la 1re émission, et le 110 et 111me de la 2ie émission, seront octroyées MARDI, le 27 courant à 7½ heures du soir, au No. 505, rue Craig, Montréal.

ALFRED BRUNET,
Sec.-Trés.

Montréal, 16 Juin 1876. 234

SOCIETE DE CONSTRUCTION MUTUELLE DES ARTISANS.

AVIS

Est par les présentes donné que le LIVRE DE SOUSCRIPTIONS à la CLASSE 1876, de cette société est maintenant ouvert à son Bureau, No. 13, Rue St. Jacques, Montréal.

Par ordre,
CHS. ED. CARMEL,
Sec.-Trés.

Montréal, 12 Juin 1876. r—239

SOCIETE MUTUELLE DE CONSTRUCTION SOULANGES.

Cette société favorise si bien la classe pauvre, qu'il n'y a pas un homme de métier, même un journalier, qui ne peut prendre soit un livret ou deux de $500.

Combien de personnes, aujourd'hui, se trouveraient propriétaires, si ces sociétés eussent existé il y a une quinzaine d'années, et qu'elles eussent été comprises dans ce temps-là, comme elles le sont au jourd'hui par la plupart des gens.

Que chaque localité de la Puissance du Canada, se hâte donc de former des comités et discute les avantages de faire partie de la Société Mutuelle de Construction de Soulanges, unique dans son genre et qui est appelée à rendre de grands services, en contribuant, à donner de l'ouvrage à la classe ouvrière, à augmenter les nouvelles places et de plus à aider, et cela d'une manière sensible, au rapatriement de nos frères des Etats-Unis.

20 juin. 237

Banque Union du Bas-Canada

DIVIDENDE No. 21.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de

TROIS ET DEMI PAR CENT,

sur le Capital payé de cette institution, pour *les six* derniers mois, a été déclaré ce jour et qu'il sera dû et payable à la Banque et à ses Succursales, le et après

SAMEDI, LE 1er JUILLET PROCHAIN

Les Livres de Transferts seront fermés du Seizième au Trentième jour de JUIN, les deux jours inclusivement.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des Actionnaires aura lieu à la Maison de Banque à Québec, LUNDI, le DIXIEME jour de JUILLET prochain.

Le fauteuil sera pris à MIDI précis.

Par ordre du Bureau,

P. MacEWEN,
Caissier.

3 Juin. 224—um

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.

AVIS

Est par le présent donné qu'un

DIVIDENDE DE QUATRE PAR CENT

sur le Capital-Actions de cette institution pour le semestre courant, a été déclaré ce jour, et qu'il sera dû et payable à la Banque et à ses Succursales et Agences, le et après

LUNDI, 3 JUILLET PROCHAIN

Le Livre de Transfert sera fermé à partir du QUINZE au TRENTE JUIN prochain, les deux jours inclusivement.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des Actionnaires aura lieu à la MAISON DE BANQUE, en cette cité,

LUNDI, 3 JUILLET PROCHAIN

Le Fauteuil sera pris à midi précis.

Par ordre du Bureau,

JACKSON RAE,
Directeur-Gérant.

Montréal, 27 Mai 1876.—218

Exhibition Provinciale POUR 1876

L'EXHIBITION PROVINCIALE pour 1876 ouverte au monde entier, aura lieu à Montréal,

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

Les 12, 13, 14 et 15 SEPTEMBRE,

Sur le Terrain AVENUE MONT-ROYAL, près du Mile-End.

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 63, Rue St. Gabriel, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées pour les animaux devront NECESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 26 AOUT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 2 SEPTEMBRE.

N. B.—Aucune entrée ne sera reçu après ces dates.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné,

GEORGES LECLERE,
Secrétaire C. A. P.

1er Juin. 221—

A VENDRE

UN ou DEUX LIVRES de la Société de Construction de la Puissance, à très-bas prix. S'adresser à "P.H." à ce Bureau.

23 Juin. 239—u p

A LOUER

Sur la rue Drolet à des prix modérés PLUSIEURS COTTAGES avec Bains, Cabinets, Eau et Gaz.

S'adresser à
AUGUSTE LAROSE,
448, rue Ste. Catherine.

Ou à
L. L. MAILLET, Avocat.
33, rue St. Vincent.
Montréal.

180

A LOUER

UN COTTAGE de première classe, comprenant 10 appartements, avec l'eau de Montréal, bains, closets, gaz, &c., sur la Rue Rachel, Village St. Jean-Baptiste, à deux pas de l'Eglise et du Marché St. Jean-Baptiste.

Loyer très-réduit et pas de taxes.

S'adresser à
P. MAINVILLE, Notaire,
Sur les lieux, ou au No. 25, Rue St. Gabriel.

Montréal, 8 Avril 1876. 177—j k

A VENDRE OU A LOUER

La propriété de feu JOSEPH ARCHAMBAULT, de L'Assomption en face du quai du "Terrebonne," à L'Assomption, avec une maison et autres bâtisses convenables pour le commerce. S'adresser à

LEON LAMARCHE,
Marchand,
St. Henri de Mascouche.

12 mai.—205 j

A VENDRE OU A LOUER

DEUX MAISONS contenant cinq logements, Rue Maple.

UNE MAISON contenant quatre logements, Rue Sydenham.

UNE MAISON contenant deux logements, Rue Durham.

Conditions libérales.

S'adresser à
L. W. T. FRECHET.
Bureau de la Société de Construction du Canada,
No. 44, Rue St. Jacques.

8 Juin. 227

A VENDRE

PAR

Bénard, Bastien & Cie.

A leur Clos du Canal, près l'Eglise Ste. Anne, 30,000 madriers pin 3 pouces à $15.00 du mille pieds, mesure de surface.

17 Juin. qu k—234

Aux Constructeurs et au Public

J'offre maintenant en vente à très bas prix pour les 30 jours prochains :

Pin de 3 pcs $18 00 par 1000 pds S M
Pin de 1 pce 7 50 " "
Pin, Epinette et Pruché de 1¼, 1½, 2 pcs.
Aussi, "Scantlings" et "Furrings,"
Lattes de pin de 1re qualité à prix réduits.

Bois de construction de toute espèce à des prix considérablement réduits.

Pour les personnes qui achètent leur bois de sciage, je le préparerai à moitié prix.

WILLIAM HENDERSON,
Moulin à Scier et Cour à Bois,
342, rue William,
130, rue St. Constant

10 mai.—203 tm k

MAISON ST. DENIS

Restaurant Français.

42, Rue Bonsecours.

M. EDOUARD FORTIN ayant acheté de M. E. L. Ethier le magnifique Restaurant ci-haut mentionné, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il continuera comme son prédécesseur à donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.

Le nom si bien établi de ce Restaurant restera toujours au rang de première classe.

Les vins et les liqueurs seront toujours des meilleures marques et la cuisine, française.

Lunchs, Déjeuners et Diners servis à toute heure.

Attention toute spéciale accordée aux diners privés et aux réunions d'amis.

Lunch de 11 A M à 2 P M. Prix, 30c.

Le Dimanche, le Restaurant est ouvert depuis midi jusqu'à 9 hrs P M.

10 mai—r 203

HOTEL RICHELIEU

Situé sur les bords du riant

Bassin de Chambly

Célèbre comme lieu de pêche.

LEANDRE ROBERT, Propriétaire

Cet Hôtel offre aux Touristes tout le confort possible à des prix très-réduits.

Chaloupes et Voitures à la disposition des visiteurs.

Heures du Départ des Chars de la Station Bonaventure, à 9 A.M. et à 5 P. M. Train spécial du Samedi soir à 5 et à 10 heures.

De Chambly Bassin, à 7½ A.M. et 8½ P.M.

Prix du billet [aller et retour], 60c, au Bureau de la Compagnie Montréal, Portland et Boston, rue St. Jacques.

12 Juin. 231—um p

BILLARDS ! BILLARDS !

H. McVITTIE

299 et 301, RUE NOTRE-DAME,

ouvert une splendide

SALLE DE BILLARDS

AU PREMIER ÉTAGE,

Et sollicite maintenant le patronage du public.

12 Juin. 230

M. BRODEUR

Annonce respectueusement au public qu'il a ouvert au village de Varenne, un HOTEL de première classe où toutes les personnes désireuses de passer la belle saison à la campagne, trouveront tous les avantages et le comfort desirable. L'hôtel est situé près du quai, et possède deux galeries d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur le fleuve et les environs. La table ne laisse rien à désirer. M. Brodeur tiendra des voitures et des chaloupes à la disposition des pensionnaires.

Le vapeur "Terrebonne" faisant le voyage tous les jours de Varenne à Montréal, les gens d'affaires peuvent passer l'été à la campagne sans cesser de vaquer à leurs occupations. Il aura toujours à son hôtel l'eau salée de Varenne.

27 mai. um k—217

AVIS.

Le soussigné a l'intention de s'adresser à la Corporation de la Cité de Montréal pour obtenir la permission d'établir un étal de boucher au coin des Rues Montcalm et Robin.

LUDGER BOURBONNIER.

22 Juin. 239—c p

AVIS.

Je soussigné, fais défense d'avancer en mon nom à Adéline Lantier, mon épouse, vu qu'elle a laissé mon domicile sans ma permission.

GUILLAUME FAFTEUX.

St. Joseph du Lac, 21 Juin 1876.—239

Province de Québec, District de Montréal. No. 2169. } Cour de Circuit.

Hormidas Rhéaume, Demandeur, vs. Joseph A. Lippé, Défendeur, et Augé & Cie., Avocats, Distrayants.

Il sera vendu par autorité de justice, par encan public et par suite de saisie, le 3ième jour de juillet 1876, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur en cette cause, rue St. André, en la cité de Montréal, tous ses biens meubles et effets, saisis par moi, huissier soussigné, le tout consistant en meubles de ménage, qui seront vendus pour argent comptant au plus haut offrant et dernier enchérisseur.

P. ARCHAMBAULT, H.C.S.

Montreal, 23 Juin 1876.—240

VIN DE QUININE

DEVINS & BOLTON

Est le seul VIN qui est approuvé et recommandé par les médecins, et n'en impose au public que par sa qualité incontestable et son mérite reconnu.

Essayez-le et jugez-en.

22 Juin. 238—r

A vendre chez John Elliott, N. Quintal, Chaput, Fils et Cie., Sénécal, Cadieux et Cie., J. Hudon et Cie.

20 Mai. 212—s k

VIN DE QUININE

Surpasse tous les autres en qualité et efficacité

N'en demandez pas d'autres que celui de MERCER.

J. BAKER EDWARDS certifie que le Vin de Quinine de MERCER contient un grain de Sulfate de Quinine dans chaque verre à patte. Se Vend Partout.

DE MERCER

FETE ST. JEAN-BAPTISTE,

POUR

Chapeaux en Soie

ALLEZ CHEZ

Wm. ROBERTSON

232, — RUE McGILL, — 232

22 Juin. 238—d k

Venant d'être reçu :

Un assortiment splendide de

MARCHANDISES

CONVENABLES POUR

CADEAUX

DE NOCES !

SAVAGE, LYMAN & CIE

RUE ST. JACQUES.

23 Juin.—q 236

RESULTAT DE LA SEMAINE.

Nombre des chalands servis durant la semaine finissant le 17juin 1876	Nombre de ceux servis pendant la semaine correspondante de l'année dernière
4 612	3,017

AUGMENTATION.................. 1,595

VENTE A SACRIFICE !

Dans ce moment, nous avons en vente cinq fois environ la quantité de marchandises de Toilette que nous avons généralement dans cette phase de la saison. Afin de les vendre toutes pour la fin de Juillet, des chances extraordinaires doivent être offertes aux acheteurs. Aujourd'hui, nous les passons en revue et nous marquons de nouveau les prix à plus bas dans quelques cas que la moitié de la valeur originaire.

QUELQUES UNS DES PRIX !

Une grande quantité de grenadines rayées grise d'une magnifique qualité. Prix original, 17c. Toutes réduites à 9c.

Un lot considérable de nouveaux articles de toilette, tous réduits à 11c seulement la verge.

LOT SPECIAL !

Un lot très-considérable mélangé d'étoffes écossaise et à carreaux, modes d'été de New-York, toutes à vendre à 18c seulement. Demandez les marchandises de New-York à 18c.

UN AUTRE LOT !

Un lot d'étoffes à manteaux écossais de couleur grise argentée, 22c.

SOIERIES !

Un lot de soieries, grises et brunes, toutes à 30c.

MOUSSELINES DE LAINE !

Une caisse mousselines de laine, beaux patrons, couleurs vives, seulement 11½c.

La vente des marchandises de toilette commence chaque matin à neuf heures.

NOTRE SALLE D'EXPOSITION !

Tous les collets, fichus, jus aux corps et vestes en cachemire sont réduits de 25 à 50 par cent, au-dessous de la valeur régulière.

Un lot de châles et de manteaux en dentelle de Shetland.

Un autre lot de nets et de dentelles de Hambourg.

ROBES DE TOILE !

Bonnes robes en toile à partir de $2.75.

Bonnes robes d'indienne à partir de $1.50.

Une boite de jupons rayés d'été, tous à 75c chaque.

BONNETTERIE !

Une boite de caleçons de bain du Capitaine Webb, de 18c à 50c la paire.

Corps d'été pour hommes, de très-bonne qualité, 38c.

S. CARSLEY,

393 & 395, RUE NOTRE-DAME.

21 Juin. 237

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

Avis important aux Propriétaires de Buvettes et d'Hôtels et au Commerce en général.

Champagnes Jules Mumm & Cie

Les soussignés, agents de cette maison bien connue ont reçu instruction de se défaire de leur stock et ils feront vendre à l'encan le

MERCREDI, 28 courant, à DEUX heures, à leur magasin, rue St. Gabriel, les lots suivants :

Droits payés—Grandes bouteilles, 11 caisses ; Pintes, 14 caisses ; Chopines, 14 caisses. En entrepôt—Pintes, 83 caisses ; Chopines, 32 caisses.

CARTE BLANCHE.

Droits payés—Pintes, 32 caisses ; Chopines, 17 caisses.

VERZENAY.

Droits payés—Pintes, 6 caisses ; Chopines, 2 caisses. En entrepôt—Pintes, 33 caisses ; Chopines, 37 caisses. 281 caisses en tout, en lots de 5 à 25 caisses.

Aussi, 50 caisses Champagne cachet vert ; 47 qrts "Ale" d'Allen, pintes et chopines ; 100 qrts "XX Stout" d'A[illegible]rroll, pintes et chopines, et un envoi com[illegible]plet de Thé du Japon, comprenant 272 [illegible]emi-caisses,

GILLEPSIE, MOFFATT & CIE.,
Agents.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

239

Vente à l'Encan de Ferronneries.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les marchandises ci-dessous mentionnées appartenant à la succession de feu Ross Bryson, de son vivant de Montréal, seront vendues par encan public dans le magasin No. 442, rue St. Paul, Montréal, JEUDI, le 13ème jour de JUILLET prochain, savoir : écrous de voiture, patins de traîneaux, vernis de Dolphis essieux, ressorts, clous, bijouterie plaquée, haches, marteaux et manches de hache, ainsi que le mobilier du bureau, le coffre fort, et environ 100 pelles pour la neige, le tout se montant par inventaire à environ $5,000.

JOHN FULTON,
Curateur.

43, Rue St. François-Xavier, Montreal, 23 Juin 1876. } h—240

AVIS AUX CAPITALISTES

Vente par encan de Magnifiques Immeubles,

Le soussigné vendra par encan public, au Palais de Justice, dans la chambre consacrée aux affaires de faillite,

Mardi, 27 courant

Les propriétés magnifiques ci-dessous énumérées, appartenant à la faillite d'Elie Archambault, savoir :

1o Un lot de terre situé dans la rue Amherst et connu et désigné sur le plan officiel et le livre de références du quartier St Jacques, sous le No. 969, mesurant 49 pieds 9 pouces de façade par 70 pieds de profondeur, mesure anglaise, avec une maison de bois recouverte en brique, dessus construite.

2o Une pièce ou morceau de terrain situé sur la rue Ontario, connu sous le plan officiel et le livre de référence du dit quartier St. Jacques comme le lot No. 972, avec une langue de terre de deux pieds de large pris sur le côté nord est du lot de terre connu et désigné sous le plan officiel du dit quartier sous le No. 971, avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

3o Deux lots de terre situés au coin des rues Mignonnes et Seaton, connus sur le plan officiel et le livre de références pour le quartier Ste- Marie comme les lots Nos. 831 et 832, mesurant 84 pieds sur la rue Seaten et quatre vingt dix sur la rue Mignonne, avec maison de bois, recouverte en briques, dessus construite.

4o Un lot de terre situé sur la rue Logan, connu sous le plan officiel et le livre de références pour le dit quartier Ste. Marie, comme le lot No. 840, mesurant 52 pieds de façade sur 84 pieds de profondeur mesure anglaise, avec deux maisons de bois à trois étages recouvertes en briques et des écuries et autres bâtisses dessus construites,

Les conditions seront connues au moment de la vente.

Vente à DIX heures A.M.

A. B. STEWART
Syndic.

Bureaux de STEWART, DUPUY & Cie., Merchants' Exchange Building, No. 11, Rue St. Sacrement, Montréal, 20 Juin 1876. } 238—l

Stock de Quincailleries et Faiences

A VENDRE PAR SOUMISSION.

Le soussigné recevra des soumissions pour le FOND DE COMMERCE appartenant à la faillite de Roch Bergeron, No. 435, rue Ontario,

S'élevant à..................... $3095.31
Et pour les Livres de Compte, s'élevant à..... 155.24

JUSQU'A

LUNDI, 3 JUILLET 1876

Un quart du prix devant être payé comptant, et la balance dans un an, garantie d'une manière satisfaisante. Les parties soumissionnant devront nommer la caution qu'elles entendent fournir.

L'inventaire peut être vu, et les détails seront donnés au bureau de

THOMAS DARLING,
Syndic.

231 182, rue St. Jacques.

Charbon ! Charbon !

Les soussignés offrent en vente la meilleure qualité de Charbon Américain, aux prix suivants :

Charbon de gril..............	$6 x 60
Egg Coal..............	6 x 10
Chesnut..............	6 x 10
Welsh Anthracite..............	7 x 10

Toutes les commandes sont exécutées promptement et avec soin. On vend aussi à bon marché les charbons suivants, de qualité supérieure : "Grate Coal, Steam Coal, et Newcastle Smith."

EVANS & FRERES,
Coin de la Rue Craig et Carré Victoria.

16 Juin. 233—um

10,000

MADRIERS de 3 pouces en pin sec, pilés à Hochelaga, à vendre pour $15 le mille pieds, mesure de surface.

PREFONTAINE & PARIZEAU,
Marchands de Bois,
430, rue Lagauchetière.

23 mai.—214 m k

VENTE PAR ENCAN

PAR HENRY J. SHAW.

ENVOYEZ tous vos effets à vendre aux salles d'encan de Shaw, 728, rue Craig.

Ventes par encan de pianos, meubles, melodeons, miroirs, tapis, gazeliers, poêles de cuisine et de chauffage, ustensiles de cuisine et effets de ménage en général, comprenant des rideaux, des tableaux, argenterie, verrerie et porcelaine à la grande salle d'encan de Shaw,

TOUS LES LUNDIS ET JEUDIS.

A cause des nombreuses annonces [illegible] l'assistance considérables des ache[illegible] à ces ventes, elles sont le meilleu[illegible] qu'on puisse adopter de se déf[illegible] effets d'ameublement.

Ceux qui ont l'intention [illegible] marchandises voudro[illegible] d'envoyer des avis au bureau et [illegible] bien en donner mes d'express [illegible] emploiera des hommes effets. To[illegible] pour le transport tant. Paya[illegible] les ventes se font comptant. [illegible] immédiatement après la vente.

Salles d'Encan de Shaw, 728, rue Craig, Montr[illegible].

1876. MEUBLES. 1876.

CHEZ

HENRY J. SHAW.

Grand Magasin de Meubles et de Pianos, 724, 726 et 728, Rue Craig.

Les personnes en quête de meubles sont invitées à visiter le vaste assortiment de meubles maintenant vendus par vente privée à ce grand dépôt de meubles où l'on peut trouver le stock le plus considérable et l'assortiment le plus varié de meubles de la Puissance : ameublements de chambre, de salon, de salle à diner, de bibliothèque et d'anti-chambre en grande quantité et de toute description, depuis les plus communs et les plus solides jusqu'aux riches et élégants, convenables aussi pour toutes les classes. Le stock de casiers, garde-robes, buffets, tables à rallonge et à diner, chaises de bureau tournants, Dalenport de Dames, chaises de repos et de fantaisie, tables de centre B.P., miroirs, couchettes, fauteuils, etc., etc., est aussi considérable. Tout se vend au plus bas prix du gros.

Ceux qui désirent acheter des meubles sont priés d'examiner les meubles et les prix.

HENRY J. SHAW,
Encanteur,
724, 726 et 728, Rue Craig.

1876 PIANOS à bon MARCHÉ chez SHAW. 1876

HENRY J. SHAW, agent de pianos en gros, Salles de M. Shaw, Rue Craig, prend la liberté d'attirer spécialement l'attention du public sur les Pianos qu'il vend depuis un grand nombre d'années et qui ont toujours donné la satisfaction la plus entière. Les Pianos sont tous confectionnés avec le meilleur matériel, hautement travaillés dans les plus grandes manufactures de Pianos et vendus par moi à légère commission sur le coût de fabrication. Je garantis aussi chaque Piano pour lequel je suis agent, pour 10 ans, et à la fin d'un essai d'avance, si le Piano ne donne pas satisfaction, je l'échangerai contre un autre ou rembourserai l'argent, moins le coût ordinaire du loyer. Je prends la liberté de dire que je fais ces offres depuis deux ans et qu'on ne m'a jamais remis un Piano comme défectueux. Ceux qui désirent se procurer un bon instrument durable peuvent épargner de $150 à $250 sur le prix en les achetant à l'agence en gros, Salles de M. Shaw, Rue Craig, Montréal.

103 HENRY J. SHAW,
Agent en Gros de Pianos

VENTE IMPORTANTE

De bestiaux pur sang et de Durham, de chevaux de prix et d'instruments aratoires, provenant des fermes de J H Pangman, Ecr, Grace Hill, Mascouche ; Matthew Moody, Ecr, Terrebonne, A C Webster, Ecr, Medow Bank, St. François de Salle.

Cette vente aura lieu à la ferme de M. Moody, dans la ville de Terrebonne, MARDI, le 27 JUIN 1876.

Un omnibus partira de l'Hôtel du Lion, rue St. Laurent, pour le lieu de la vente à Terrebonne, à 8 heures A.M., jour de la vente et il reviendra après la vente.

Lunch sur les lieux.

Terrebonne, 16 Juin 1876. q k—235

AVIS.

Sera vendue par encan public, LUNDI prochain, le 26 courant, à dix heures de l'avant-midi, à l'enclos public du village d'Outremont, une jument grise, à moins qu'elle ne soit réclamée auparavant.

W. T. WOLTON,
Gardien d'enclos.

23 Juin.—239 t p

Vente par Autorité de Justice

LUNDI, le VINGT-SIXIEME JOUR de JUIN courant, sera vendu par encan public l'IMMEUBLE dépendant des successions des défunts Louis Godard dit Lapointe et Adélaïde Lefebvre, son épouse.

Le dit immeuble est situé en haut de la rue St. Dominique, au No. 492, et porte au plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier St. Louis, dans la cité de Montréal, le numéro mille cinq (No. 1005), de la contenance de 21 pieds de front sur 75 de profondeur, avec deux maisons dessus construites.

Vente sur les lieux à 10 heures du matin.

Les conditions seront expliquées le jour de la vente, ou avant, en s'adressant au Notaire soussigné

JOS. CHARTRAND, N. P.

Coteau St. Louis, 8 Juin 1876 —228 tsu

Aux Entrepreneurs, Marchands de la Campagne, etc., etc.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils viennent d'ouvrir un commerce de FERRONNERIES, QUINCAILLERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, FOURNITURE de M[illegible]N, etc., au coin des Rues St. Paul et St Gabriel, et qu'ils vendront à des prix défiant toute concurrence.

ALBERT GAUTHIER,
ALPHONSE DUVAL.

GAUTHIER & DUVAL

COIN DES

Rues St. Paul et St. Gabriel.

23 Mai. 2 5—sm k

Fourneaux Economiques ! !

Les meilleurs Poêles de Cuisine du marché sont : "Le Richmond et l'Empress Range," d'un fini superbe et fonctionnant à merveille, en vente seulement chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

—o—

Glacières, Sabotières et Voitures d'Enfants, Instruments de Jardins de toute sorte, chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

—o—

Nouveautés

En Barres d'Escaliers, Corniches et Rouleaux, chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

11 Mai. 205—a k

COMMERCE.

{ Bureau de *La Minerve*, Montréal, 23 Juin 1876.

Temps pluvieux.

Température observée à l'ombre par Hearn, & Harrison, Opticiens, No. 242 rue Notre-Dame, 23 Juin 1876.

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
65°	76°	74o
Maximum.	Minimum.	Moyenne
80°	60°	70°

D'après la marque du baromètre:

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
29.95	29.85	29.80

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 23 Juin 1876.

L'or ouvert à 112¾, descendu à 112, fermé à 112.

Greenbacks ont été achetés de 11 à 11¼, et vendus de 10¾ à 00.

Change sur New-York, vendu 00 à 10¾.

Change sur Londres 4 87 à 4 88.

Traites d'or, pair à 0 d'escompte.

Gros Argent Américain, de 15 à 20.

MARCHAND & L'ABBÉ, Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

STOCKS.	VALEUR.	Div. dern. six mois.	VENDEURS.	ACHETEURS.
BANQUES, ETC.	$		P C 185½	P C 186
Montréal	200	7 p.c.	103	102
Ontario	40	4 p.c.	....	....
British N. America	50	4 p.c.	99	98¼
Consolidée du Canada	100	4 p.c.	97	95
Peuple	50	3 p.c.	111	109
Molson	50	4 p.c.	....	....
Toronto	100	6 p.c.	83½	83
Jacques-Cartier	50	4 p.c.	92¼	92¾
Marchands	100	4 p.c.	....	L F
Townships de l'Est	50	5 p.c.	....	105
Québec	100	4 p.c.	....	87
Nationale	50	4 p.c.	....	L F
Union	100	4 p.c.	30	....
Mechanic's	50	3½ p.c.	....	....
Royale Canadienne	40	4 p.c.	121	120½
Commerce	50	5 p.c.	57½	56
Métropolitaine	100	4 p.c.	....	125
Dominion	50	4 p.c.	99	97
Hamilton	....	....	....	73¼
Maritime	....	3 p.c.	....	L F
Echange	....	4 p.c.	80	....
Ville-Marie	....	....	....	....
St. Laurent	....	....	104	102
Fédérale	....	....	....	....
Impériale	....	....	40	....
Intercolonial Coal	100	....	....	....
Huron Copper Bay	5	15p.c.	....	—
Montreal Mining Co.	....	....	....	....
R. de F. G.-Trone, 7 pc stg.	100	....	98½	95
" M. & O. 6 p c stg.	....	....	....	100
" " 2 p c crt.	....	....	169	168½
Télégraphe de Montréal	40	8 p.c.	90	87½
Télégraphe de la Puiss.	100	....	....	....
Cie. de Nav. Richelieu et Ontario	100	5 p.c.	95	94
Cie. des Chars Urbains	50	....	239	232
Cie. du Gaz	40	4 p.c.	169	168
Merchant's Exchange	00	4 p.c.	....	101
Cie. de Prêt et Crédit Fonc.	....	4 p.c.	112	106
Can. Eng. & Mech. Co.	200	5 p.c.	75	45
Cie. d'Ass. de Québec	....	5 p.c.	100	....
Mont. Invst. Ass. Stock	100	....	....	....
Can. Cotton M. Co.	100	....	....	....
Cornwall Man. Co.	....	....	30	....
Mont. Warehousing Co.	50	....	12½	....
Graphic Printing	....	6 p.c.	50	....
North Am. Car Co.	....	....	90	....
Montreal Dis Building Soc	....	....	120	115½
Montreal Loan & Mortgage	....	....	....	....
Cold Brook R'g Mills Co.	....	....	....	....
Sealing & Fishing Co.	....	....	....	....
Hamilton Prov. & L Soc.	....	....	65	40
Québec and G. P. S. S. Co.	....	....	....	....
Western Assurance	....	....	93½	93
Royal Canadian Ins.	....	....	100	90
Académie de Musique	....	....	103	....
Dominion Stock	100	....	....	....
Dominion Bonds	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 6 p c stg.	....	....	—	....
Déb. du Gouvern. 6 p c crt.	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c stg.	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c crt.	....	....	....	101
Bons du Havre 6½ p c	....	....	....	....
Stock 7 p c Corp. Québec	....	....	....	....
Bons 6 p c " "	....	....	118	117
Stock 7 p c " Montréal	200	....	101½	101
Stock 6 p c " "	200	....	101	100
Bons Coporation Montréal	....	....	101	100
Bons de l'Aqueduc "	....	....		

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours ...... 109½ @ 109¾
Traites en or do ...... pair @ ¼ pr
Or de New-York à 12.00 a.m. ...... 112½ @ ....

REMARQUES.

Ventes cet avant-midi :—

Banque de Montréal — 6 à 186½, 25 à 186¼.

Banque Ontario—7 à 102.

Banque Consolidée—2 à 98¾, 12 à 99.

Banque des Marchands—100 à 93, 50 à 92¾, 50 à 93, 25 à 92¾, 50 à 92¾, 25 à 93, 25 à 93.

Télégraphe de Montréal—30 à 168¼.

Cie de Navigation Richelieu et Ontario—25 à 94¾, 25 à 95, 50 à 95, 20 à 95, 10 à 95, 25 à 95, 5 à 95.

Cie. d'Ass. Royale Canadienne—100 à 93.

G. & C. E. GEDDES, Courtiers, No. 44, rue St. Jean, Batisses de la Banque d'Epargnes. Rez-de-chaussée.

Montréal, 23 Juin 1876.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES.

Montréal, 23 Juin 1876.

Le marché à farine a été très lourd ce matin. Ventes : 400 qrts supérieure extra à 5 15, 150 à 5 20, 300 forte de boulangers de 4 90 à 4 95, 100 fine à 3 80.

FARINE,—par quart de 196 lbs.

	$ c.		$ c
Supérieur Extra	5 35	à	5 35
Superfine extra	5 15	à	5 20
De Goût	5 00	à	0 00
Extra du printemps	4 60	à	4 65
Superfine	4 35	à	4 45
Forte pour Boulangers	4 80	à	5 00
Do de choix	......	à	......
Fine	3 75	à	3 85
Moyenne	3 35	à	3 60
Recoupes	2 75	à	3 00
Farine en sac de H.-Canada p. 100 lbs	0 00	à	0 00
Farine en sac de la Cité	2 45	à	2 50

FARINE D'AVOINE.—4 40 à 4.60.

BLE.—Du printemps de $1.12 à 1.14.

POIS—Nominal, de 91c à 92c par 66 lbs.

BLE-D'INDE—Nominal 52 à 53c.

AVOINE—Inactive ; 36½ à 37½c.

ORGE—Par mts. de 48 lbs.—Bas-Canada de 55 à 65c par 48 lbs.

BEURRE — Tranquille et rare. Les cotes sont : 16½ à 20c, selon la qualité.

FROMAGE, par lb.—Ferme ; 9½ à 9¾c pour nouveau.

LARD—Ferme, $21.00 à $21 50 pour nouveau mess et $20.50 à $20.50 pour mess mince.

SAINDOUX.—Ferme 12½c à 13c.

ALCALIS.—Potasse tranquille ; premières 4.00 à 4.05. Perlasse lourde 4 75 à 4.85 pour première.

PORCS ABATTUS—Offert, à arriver 0.00 à $8.75.

GRAINES—Mil par 45 lbs. nominal, de $3.00 $3.15 ; Trèfle tranquille, de 13½ à 14c par lb.

CHICAGO, 23 Juin, 9.30 a.m.—*Blé* Reçu ; 65,000 mts ; expédié, 25,000 mts.

9.30 a.m.—Ouvert à $1.04 pour Juillet.

11.00 a.m.—Ferme, 1 04 à 1.04⅛ pour pour Juil. ; 0.00 à 1.03¾ pour Août.

Blé-d'inde : reçu, 111,000 mts ; expédié, 119,000 mts.

9.35 a.m. — Lard ; 45½c pour Juillet ; 46c pour Août ; offert à 0/c pour Juin.

10.50 a.m. — Tranquille ; 46c à 46½c pour Août ; 00c à 46½c pour Juin ; 45½c pour Juillet.

Avoine : reçu, 52,000 mts ; expédié, 128,000 mts.

10.50 a.m.—Lourd de 30c à 30c pour juin ; offert à 29½c pour Juillet.

Orge : reçu, 4,000 ; expédié, 0,000 mts.

10.30 a.m.—*Lard* : $18.90 pour Juillet ; $19.10 à $19.15 pour Août.

10.50 a.m.—*Saindoux* tranq. à $00.00 pour Juin ; $11.07½ pour Juillet ; $11 20 pour Août.

Milwaukee, 23.—*Blé*, reçu 85,000 mts ; expédié 72,000.

9 50 a.m.—Ferme à $1.14½ pour No. 1 ; 1.05 pour No. 2 ; 93c pour No. 3 ; 1.20 pour fort No. 2 ; 0.00 pour Juin ; 1.05½ pour Juillet ; $1.06⅛ pour Août.

10.40 a m—A $1 14½ pour No. 1 ; 1 05⅝ pour No. 2 ; 93c pour No. 3 ; 1 20 pour fort No 2 ; à 0 00 pour Juin ; 1 05⅝ pour Juillet ; $1.06⅝ pour Août.

PRODUITS REÇUS DURANT LES DERNIERS 24 heures.—23 Juin.

	G.T.R.	Canal Lachine
Farine, qrts	1800	4769
Beurre	26	46
Alcalis, qrts	50	81
Blé	2000	13033
Cuir, rlx	65	......
Fromage	......	100
Avoine, mts	14000	36044
Blé-d'inde	400	2903
Pois	......	600
Tabac	6	......
Whiskey et esprit de vin	......	100
Peaux vertes	......	170
Farine d'avoine	......	300

MARCHE BONSECOURS.

FARINE.

Montréal, 21 Juin 1876.

De blé par quintal	$2 80	à	2 90
D'avoine do	2 20	à	2 40
De blé-d'inde do	1 15	à	1 30
De sarrazin do	1 80	à	0(0)

GRAINS.

Blé par minot	2 50	à	2 60
Pois do	1 00	à	1 50
Orge do	0 65	à	0 00
Avoine do	0 45	à	0 50
Sarrazin do	0 65	à	0 80
Lin do	1 00	à	0 00
Mil do	0 00	à	2 50
Blé-d'inde do	0 85	à	90
Trèfle rouge par lb	0 10	à	0 00

LÉGUMES.

Pommes par quart	3 00	à	5 00
Patates par poches	0 70	à	0 70
Fèves par minot	3 00	à	0 00
Oignons nouveaux	2 50	à	0 00
Choux par doz	0 00	à	1 50
Navets par poche	0 00	à	0 60
Carottes par panier	1 00	à	0 00
Betteraves par panier	0 00	à	0 60
Asperges par paquet	0 25	à	0 30
Concombres	0 10	à	0 20
Rhuberbes par paquet	0 00	à	0 6
Laitue	0 00	à	0 04

LAITERIE.

Œufs frais par douzaine	0 12	à	0 13
Beurre frais par lb	0 23	à	0 25
Beurre salé par lb	0 18	à	0 22

DIVERS.

Sucre d'érable par lb	0 8	à	0 10
Sirop par gallon	0 90	à	1 00
Miel par lb	0 10	à	0 00
Saindoux par lb	0 13½	à	0 14
Lard frais par 100 lb	8 50	à	11 00
Bœuf frais par 100 lb	7 00	à	8 00
Lièvres par couple	0 00	à	0 00

VOLAILLES.

Dindes par couple	2 00	à	2 40
Dindes do (jeunes)	1 50	à	4 00
Oies do	1 00	à	1 50
Canards do	0 60	à	0 70
Poulets do	0 45	à	0 50
Poules do	0 60	à	00 70

GIBIERS.

Canards sauvages p. couple	0 75	à	1 00
Canards noirs do	0 25	à	0 30
Pluviers, par doz	0 00	à	0 00
Bécassines do	0 10	à	0 00
Coqs de Bruyères do	0 70	à	0 00
Pigeons do	0 20	à	0 30
Perdrix do	0 00	à	0 00
Bécasses do	0 00	à	0 00
Tourtes par douzaine	1 00	à	1 50
Outardes	1 00	à	1 50

FRUITS.

Attocas	0 80	à	1 00
Oranges par caisse	9 00	à	10 00
Citrons par caisse	9 00	à	10 00
Ananas par doz	1 50	à	2 50
Banana par doz	0 50	à	0 60
Noix de coco par baril	4 00	à	4 75
Fraises par boîtes	0 15	à	0 20
Petits pois, mesure	0 00	à	1 00
Chou-fleur	0 00	à	0 30
Plant de choux, par 100	0 00	à	0 50
Sellerie, par 100	0 00	à	0 80
Tomates par 100	0 20	à	0 25
Topinombour, mesure	1 00	à	0 00

POISSONS.

Haddock, par lb	0 07		8
Flotant par lb	0 13	à	0 15
Eperlan, par lb	0 00	à	0 15
Aloses, chaque	0 35	à	0 40
Truite saumonnée, par lb	0 13	à	0
Homard, par lb	0 00	à	0

MARCHE AUX ANIMAUX.

Corrigé par le Clerc du Marché Viger.

Montréal, 23 Juin 1876.

Bœuf, 1re qualité	$ 5.00	à	5.00
" 2e et 3e	4.00	à	4.50
Vaches à lait, chaque	20.00	à	30.00
" extra	35.00	à	50.00
Veaux, 1re qualité	5.00	à	8.00
" 2e "	2.00	à	4.00
" 3e "	0.00	à	0.00
Moutons 1re qualité	7.00	à	8.00
" 2e "	4.00	à	6.00
Agneaux, 1re qualité	3.00	à	4.00
" 2e "	2.00	à	2.50
Cochons, 1re qualité	9.50	à	10.25
" 2e "	0.00	à	0.00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	$12.00	à	14.00
Foin, 2me qualité	9.00	à	10.00
Paille, 1re qualité	5.00	à	5.50
Paille, 2me qualité	4.00	à	5.00

MARCHE DE NEW-YORK.

New York, 23 Juin

Coton—Tranq. 12½c middling uplands.

Farine — Cotes sans changements ; reçu 17,000 quarts ; ventes 10,000 ; 4.00 à 4.50 pour superfine de l'état et de l'ouest ; 5.00 à 5.50 pour commune à bonne extra de l'état ; 5.10 à 5.75 pour commune à choisie extra de l'état et de l'ouest.

Farine de Seigle — Tranquille ; reçu 00 qrts ; ventes 000 qrts ; de 4.75 à 5.10.

Blé—Plus ferme ; reçu 156,000 mts ; ventes 56,000, 1.16 à 1.17 No. 2 Milwaukee ; 1.13 à 1.14 pour No 2 Chicago ; 1.20 à 1 30 pour No 1 du printemps ; 1.15 à 1.32 pour rouge d'hiver ; 1.20 à 1.40 pour ambre ; 1.36 à 1.50 blanc do ; 1.05 à 1.08 pour No. 3 Chicago.

Seigle—Tranquille, reçu 11,000 ; ventes 00,000 ; 86 à 87c pour mêlé de l'ouest.

Blé-d'inde—Marché ferme ; reçu 81,000 mnts ; ventes 41,000, de 54c à 60c pour nouveau mêlé de l'ouest ; 60 à 60c pour vieux do ; 00 à 00c sous voile.

Orge—Tranquille ; reçu 00,000 mnts ; ventes 00,000 ; $1.03 pour du Canada, 1 00 pour No 2 Baie de Quinte ; 78c pour deux rangs de l'Etat à arriver.

Avoine—Ferme ; reçu 29,000 mts, ventes 27,000 ; 32c à 42c pour mêlée de l'Etat et de l'ouest ; 36 à 45c pour blanche.

Lard—De $19 40 à 19 40.

Saindoux—à $11 40c.

Beurre—15 à 28c pour de l'Etat et de Pennsylvanie ; 22 à 30c pour nouveau.

Fromage—4 à 10½c.

Pétrole—Crue 8½ à 8¾c ; raffiné 15c.

Chicago, 23.

Porcs—Reçus, 21,914 ; expédiés, 8,522.

MARCHE DE CHICAGO.

Chicago, 23 Juin

Farine — Marché ferme et sans changement.

Blé—Marché actif en hausse ; No. 1 de Chicago, du printemps, $0.00 ; No 2 do, 0 00 à 1.03⅞ sur les lieux ; ventes de 0.00 à 1.035 pour juin, fermé à 0.00 pour juin ; 0.00 à 1.04½ pour juillet ; 1.03⅞ pour août ; No. 3 do, à 90 ; rejeté, 79.

Blé-d'inde. — Marché en bonne demande ; pour les ventes du No 2 mêlé, de 00 à 00 pour frais ; de 00 à 46½ sur les lieux ; 00 pour mai ; 00c à 00c pour juin ; de 00 à 45½ pour juillet ; 00 à 46c pour août ; rejeté à 41 à 41½.

Avoine—Marché lourd et nominal ; No 2, 29½ à 29⅞ sur les lieux ; 00 à 00 pour juin ; à 29⅜ à 29⅞ pour juillet ; rejeté, à 00.

Seigle — Marché aisé ; ventes de 68 à 68c pour au comptant ; de 00 à 00 pour juin ; de 00 à 00 pour juillet ; rejeté à 00.

Orge—Marché aisé ; ventes de 57½ à 57½ sur les lieux ; de 00 pour mai ; 00 à 00 pour juin ; 00 pour juillet.

Lard — Marché ferme ; ventes 00.00 à 18.75 sur les lieux, 00.00 à 0.00 pour juin ; de 00.00 à 00.00 pour juillet ; de 00.00 à 00.00 pour août ; 0.00 pour septembre.

Saindoux — Marché lourd ; ventes ventes de $10.90 à $10.90 pour sur les lieux ; 00.00 à 00.00 pour juin ; $00.00 à 00.00 pour juillet ; 00.00 à 00.00 pour août ; 00.00 pour septembre.

Viandes préparées — Marché en bonne demande.

Epaules, 7 à 7c.

Epaules courtes, 10 à 10⅛.

Whiskey—De 0.00 à 1.10.

Fret — Blé pour jusqu'à Buffalo 00 Blé-d'inde pour jusqu'à Buffalo, 00 Rye pour jusqu'à New-York 20 cts.

A l'ouverture de la Halle cette après-midi, le blé était en hausse, 0.00 à 1.04½ pour juillet, 1.04½ pour août ; blé-d'inde en hausse a 00 pour juin, 46⅛ à 46¼ pour juillet, 000 pour août ; avoine lourd, lard en hausse, saindoux en hausse.

Recettes :—Farine, 11,200 quarts ; Blé 65,000 ; blé-d'inde, 212,000 ; avoine, 55,000 ; Orge, 4,300 ; Seigle, 4,500.

Expédiés— Farine, 8,800 ; blé, 26,000 ; blé-d'inde, 119,000 ; avoine, 138,000 ; orge, 400 ; seigle, 790.

TRANSPORT DES MALLES.

MONTRÉAL, 11 Mai 1876.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES	Levées A. M.	Levées P. M.
		ONTARIO.		
8 00	......	Ottawa, p. ch. de fer.	7 45	7 45
8 30	......	Province d'Ontario	7 45	7 45
8 00	......	Rivière Ottawa, route	6 00	......
		QUÉBEC.		
8 00	......	Québec, Trois-Rivières et Sorel, p. vapeur.	......	6 00
......	......	Québec, ch. de fer	......	8 00
8 00	......	C F Cantons de l'Est, Trois-Riv., Arthabaska et Rivière du Loup	......	8 00
11 50	......	C F St Rémi et Hemmingford	......	2 00
8 00	2 30	St Hyacinthe, Sherbrooke, etc.	6 15	3 00 / 8 00
10 00	......	St Jean et la Jonction du Vermont	......	1 15
10 00	......	Shefford et les comtés du Sud-Est	......	1 15
		MALLES LOCALES		
11 00	......	Beauharnois, route	6 00	......
11 00	......	Chambly, St Césaire	8 00	2 00
11 00	......	Contrecoeur, Varennes et Verchères	......	1 30
11 00	......	Côte St Paul	7 00	......
......	......	Tanneries Ouest	7 00	2 00
10 30	5 45	Huntingdon	6 00	2 00
10 30	2 00	Lachine	6 00	2 00
9 30	......	Longueuil	6 00	2 00
10 00	2 15	St Lambert	......	1 15
11 00	......	Laprairie	7 15	1 15
11 00	......	New Glasgow, Sault au Récollet	7 00	......
......	5 15	Terreb'ne, St Vincent	7 00	2 30
8 30	5 00	Pointe St Charles	8 30	2 00
......	......	St Laurent, St Eustache, Ste Scholastique, Belle Rivière	7 00	......
......	1 30	St Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse	7 00	......
10 00	2 30	St Jean et la Station St Armand	6 00	1 15
5 00	......	Trois-Rivières, route de la rive Nord	......	1 00
......	......	Hochelaga	8 30	1 & 5
		PROVINCES MARITIMES.		
8 00	......	N-Brunswick, Nouv-Ecosse et I P E	{—}	3 00
......	......	Terreneuve, partant tous les jours pour Halifax, et de là la transmission se fera tous les mardis alternatifs—du 2 Mai	......	8 00
		ETATS-UNIS.		
8 & 10	......	Boston et les Etats de la Nov. Angleterre, excepté le Maine	7 00	1 15
8 00	......	N.-York et les Etats du Sud	......	1 15
8 & 11	......	Island Pond, Portland et le Maine	{—}	3 & 8
8 & 11	......	Etats de l'Ouest et du Pacif. et Manitoba	7 45	7 45
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres, etc., payées d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres malles : Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jeudis p.m. Pour St Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23 de chaque mois	......	1 15
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la ligne Canadienne le Vendredi		7 00
		Par New-York, les Lundis et Mardis		1 45

* Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 8.30 A.M., et 9.00 P.M.

† Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 2.40 A.M., 9.30 P.M.

Les lettres enregistrées devront être mise à la poste 15 minutes avant la fermeture de chaque malle.

Les boîtes dans les rues sont visitées à 10 a.m., 12.30, 5.30 et 8 p.m. Le Dimanche à 8 p.m.

$50, $100, $200, $500, $1,000.

MM. ALEX. FROTHINGHAM & CIE., banquiers et agents de change, No. 12 Wall Street, New-York, font pour les personnes qui le désirent des placements de sommes d'argent, grandes ou minimes, dans des stocks d'une sûre garantie qui paient souvent de cinq à trente fois le montant investi tous les 30 jours.

Stocks achetés et retenus aussi longtemps qu'on peut le vouloir sur dépôt de cinq pas cent. Des circulaires et rapports mensuels sont envoyés francs de port.

13 Avril. A C C—a k

$50 à $500 Placés dans des "Stock Privileges," mènent souvent à la fortune. Ceux qui désirent spéculer devraient demander notre livre de 72 pages, donnant des instructions complètes, et les prix les plus élevés et les plus bas pendant quinze ans. Copies ENVOYÉES GRATUITEMENT. Ordres exécutés pour Stocks, Débentures et Or, par la malle et le télégraphe. "Stock Privileges" aux taux les moins élevés, garantis par nous. On fait les retours immédiats des petites sommes placées.

Stocks achetés sur petits dépôts.

Adressez JOHN HICKLING & CIE., Banquiers et Courtiers, 72, BROADWAY N. Y.

LA SALSEPAREILLE D'AYER EST BIEN CONNUE

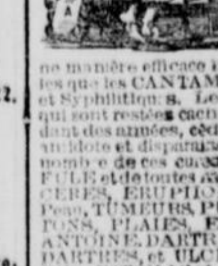

Comme étant l'un des remèdes les plus efficaces qui aient été découverts dans le but de purifier le système et le sang. Sa renommée va croissante tous les jours vû sa valeur intrinsèque et les cures remarquables qu'elle a opérées. C'est un remède dont les Enfants peuvent faire usage avec profit, et qui peut purifier d'une manière efficace la corruption du sang, telles que les CANTAMINATIONS scrofuleuses et Syphilitiques. Les impuretés, ou maladies qui sont restées cachées dans le système pendant des années, cèdent bientôt à ce puissant antidote et disparaissent. On connait un grand nombre de cures merveilleuses opérées de SCROFULE et de toutes Maladies Scrofuleuses, ULCERES, ERUPTIONS et Eruptions de la Peau, TUMEURS, PUSTULES, CLOUS, BOUTONS, PLAIES, ERESIPELES, FEU ST ANTOINE, DARTRES, RHUMES, TEIGNE, DARTRES, et ULCERES internes de l'UTERUS, ESTOMAC et FOIE. Ce remède guérit aussi d'autres douleurs auxquelles il semblerait ne pas convenir, telles que l'HYDROPYSIE, DYSPEPSIE, ACCES de FIEVRE, NEVRALGIE, MALADIE de CŒUR, FAIBLESSE de FEMMES, DEBILITE et LEUCORRHEA, quand elles sont les suites des poisons scrofuleux.

C'est un excellent restaurateur de la santé et de la force, au printemps. En renouvelant l'appétit et la vigueur des organes digestifs, il dissipe l'abattement, la langueur que produit la saison. Même ceux qui n'ont aucune maladie, qui font usage de ce remède, se sentent mieux et vivent plus longtemps, car il purifie le sang. Il rend au système une nouvelle vigueur.

Préparé par

DR J. C. AYER & CIE., Lowell, Mass., Chimistes pratiques et analystes.

Vendu par tous les Droguistes en ville.

1876 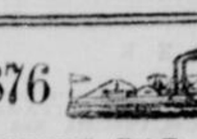 1876

SERVICE PAR VAPEURS ENTRE LONGUEUIL ET MONTREAL.

Depuis 5 A.M., jusqu'à 10½ P.M.

Jusqu'à nouvel ordre, le service entre LONGUEUIL et MONTREAL, se fera, autant que possible, comme suit :—

DE LONGUEUIL AU PIED-DU-COURANT.

Les jours ouvrables.

DE LONGUEUIL—A 5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11 hrs. A.M., Midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6, 7, 8, 9 et 10 hrs. P.M.

DU PIED-DU-COURANT—A 5½, 6½, 7½, 8½, 8¾, 9½, 10½ et 11½ hrs. A.M., midi, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5¾, 6½, 7½, 8½, 9½ et 10½ h. P.M.

Les Dimanches.

DE LONGUEUIL—A 8½ hrs. A.M., 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 hrs. P.M.

DU PIED-DU-COURANT—A 9 hrs. A.M., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ et 7½ hrs. P.M.

DE LONGUEUIL AU QUAI JACQUES-CARTIER.

Tous les jours [Dimanche compris.]

DE LONGUEUIL—8½ A.M.

DU QUAI JACQUES-CARTIER—7½ P.M.

12 Juin. 233

1876 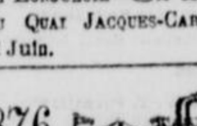 1876

TRAVERSE ENTRE Montréal et l'Ile Ste. Hélène

JUSQU'A AVIS CONTRAIRE.

Le service se fera autant que possible comme suit :—

DU QUAI JACQUES-CARTIER—9½, 10½, 11½ heures A.M., et 12 30, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ et 6½ heures P.M.

DE L'ILE—10, 11 heures A.M., Midi, 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 heures P.M.

LE DIMANCHE — Du Quai Jacques-Cartier : 9½ heures A.M., 12.30, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ et 6½ heures P.M. De l'Ile : 9½ heures A.M., 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 heures P.M.

Prix du Passage (aller et retour), 10c. Enfants au-dessous de 10 ans, 3c ; au-dessous de 3 ans, gratis.

6 Juin. 225

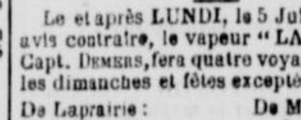

La Compagnie de Navigation de Laprairie.

Le et après LUNDI, le 5 Juin et jusqu'à avis contraire, le vapeur "LAPRAIRIE," Capt. DEMERS, fera quatre voyages par jour, les dimanches et fêtes exceptés.

De Laprairie :	De Montréal :
5 30 A M	6 30 A M
8 30 A M	11 00 A M
1 00 P M	4 00 P M
5 30 P M	6 30 P M

J. BROSSEAU, Secrétaire.

211 x

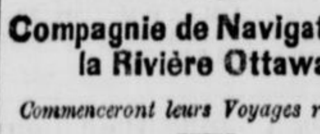

LES VAPEURS DE LA MALLE DE LA Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa,

Commenceront leurs Voyages réguliers ENTRE MONTREAL ET OTTAWA MERCREDI, LE 3 COURANT

Les Passagers partent par le Train de 7 A.M. pour LACHINE, tous les jours [Dimanches exceptés.]

R. W. SHEPHERD, Président.

12 mai.—205 x k

LIGNE ALLAN

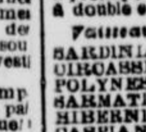

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1876—Arrangements d'Eté—1876

Les Lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants
SARDINIAN	4100	Lt. Dutton, R.N.R.
CIRCASSIAN	3400	Lt. Smith, R.N.R.
POLYNESIAN	4100	Capt. Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. A. D. Aird.
HIBERNIAN	3434	Lt. Archer, R.N.R.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. R. S. Watts
PRUSSIAN	3000	Capt. Ritchie.
AUSTRIAN	2700	Capt. H. Wylie.
NESTORIAN	2700	Capt. Barclay
MORAVIAN	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN	2600	Capt. Richardson.
MANITOBAN	3150	Capt. Millar.
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Wallace.
CANADIAN	2600	Capt. Horne.
ACADIAN	1350	Capt. Cabel.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas Scott.
WALDENSIAN	2300	Capt. J.G. Stephen
PHŒNICIAN	2600	Capt. Menzies.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Mylins.

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool faisant voile de Liverpool, chaque JEUDI et de Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse, doivent partir :

DE QUÉBEC.

Sarmatian	3 Juin.
Moravian	10 "
Peruvian	17 "
Polynesian	24 "
Sardinian	1 Juillet
Circassian	8 "

Prix du Passage de Québec.

Une réduction spéciale est faite sur les prix du passage pour la saison d'été.

Cabine ...... $80, $70, $50 [Selon l'accomodation.]

Intermédiaire $40 00

Entrepont 25 00

Les Steamers de la Ligne de Glasgow feront voile de la Clyde tous les MARDIS, et de Québec tous les JEUDIS.

DE QUÉBEC.

Canadian	vers le 7 Juin.
Austrian	" 21 "
Phœnician	— —
Waldensian	— —

Prix du Passage de Québec :

Cabine $60

Intermédiaire 40

Entrepont 25

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau.

Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Les passagers de cabine qui fourniront leur vin devront payer un droit de débouchage de 20 par bouteille.

Pour fret et autres détails s'adresser à Portland, à H & A. ALLAN, ou à J L FARMER ; à Bordeaux, à LAFITTE & VANDERCRUCE, ou E. DEPAS & Co ; à Québec, à ALLANS, RAE & Co., au Havre, à JOHN M CURRIE, 21, Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, rue du 4 Septembre ; à ANVERS, à AUG. SCHMITZ & Co., ou à RICHARD BERNS ; à Rotterdam, à E. P. ITTMANN & ROON ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17, Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLANS Bros James Street, à Chicago, à ALLAN & Co., 72, La Salle Street ; ou à

H. & A. ALLAN, Coin des rues Youville et Commune.

13 Juin. 231—r

La Compagnie de Navigation DE RICHELIEU ET ONTARIO

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

Entre Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton et les Ports intermédiaires.

Le vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, et le vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partent tous les jours [Dimanches exceptés] pour Québec, à 7 p.m.

Les vapeurs de Montréal à Hamilton, en connexion à Toronto avec les vapeurs des Chutes Niagara et Buffalo et avec les chemins de fer de tous les points de l'ouest.

Les vapeurs CORSICAN, Capt. D. Sinclair, SPARTAN, Capt. M.W. Bailey ; PASSPORT, Capt W Sherwood ; CORINTHIAN, Capt F Farrell ; ALGERIAN, Capt J Trowell, partent tous les jours [Dimanches exceptés] du Bassin du Canal à 9 a.m, et de Lachine à l'arrivée du train partant de la gare Bonaventure à midi.

Le vapeur BOHEMIAN, Capt J Rankin, pour Cornwall, tous les Mardi et Vendredi à 12.30 p m, du Bassin du Canal, et de Lachine à l'arrivée du train de 3 heures.

Le vapeur TROIS-RIVIERES, Capt J Duval, part pour Trois-Rivières tous les Mardi et Vendredi à 9 a m, en connexion à Sorel avec le vapeur "Mouche à Feu," pour St François et Yamaska.

Le vapeur BERTHIER, Capt L H Roy, part pour Berthier tous les Mardi, Jeudi et Samedi à 2 p.m.

Le vapeur CHAMBLY, Capt Frs Lamoureux, part pour Chambly tous les Mardi et Vendredi à 2 p.m.

Le vapeur TERREBONNE, Capt E Laforce, part tous les jours [Dimanches exceptés] pour L'Assomption à 3 p.m.

Bureau des Billets, où l'on peut se procurer des cabines, 133, rue St Jacques ; Bureau du Fret, Bassin du Canal ; et au Bureau des Billets, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

J. B. LAMERE, Gérant-Général. ALEX. MILLOY, Gérant du Trafic.

Bureaux : 228, rue St. Paul.

Montréal, 21 Juin 1876. 237

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DU ST. LAURENT.

Ligne du St. Laurent et du Saguenay.

GRANDES EXCURSIONS AU SAGUENAY

Dont les sites sont tant vantés.

et à Murray Bay, Cacouna et Tadoussac, où on peut trouver réunis les plaisirs des Bains de Mer, de la Pêche et des Promenades en chaloupe.

Les magnifiques vapeurs :

"SAGUENAY" ...... Capt. M. Lecours.

"ST. LAWRENCE" ...... Capt. A. Barras.

"UNION" ...... Capt. E. Hamond.

"CLYDE" ...... Capt. P. Turgeon.

Partiront de Québec chaque jour de la semaine à 7 heures A.M., le Dimanche et le Lundi exceptés.

LIGNE DE KAMOURASKA,

Mercredis et Vendredis, à 7 heures A.M.

On vend des Billets de Montréal à prix réduits, et on peut obtenir toutes les informations requises, en s'adressant au Bureau de la Compagnie de Navigation du Richelieu et de l'Ontario, no. 133, rue St. Jacques, et au Quai du Richelieu, au bas de la Place Jacques-Cartier.

Bureaux principaux : 228, rue St. Paul.

ALEX. MILLOY, Agent.

20 juin—238.

LA Cie. DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA.

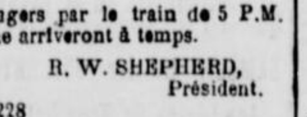

La Ligne des VAPEURS DE NUIT commencera ses voyages réguliers, entre MONTREAL et OTTAWA, JEUDI, le 8 courant.

Les passagers par le train de 5 P.M. pour Lachine arriveront à temps.

R. W. SHEPHERD, Président.

8 Juin.—228

BAINS DE MER

La Compagnie de l'Hôtel de Cacouna—ST. LAWRENCE HALL, CACOUNA.

L'Hôtel ci-dessus sera ouvert le ou vers le 25 Juin prochain, pour la réception des hôtes, sous l'habile administration de SAMUEL MONTGOMERY, Ecr., favorablement connu du public fréquentant le St. Lawrence Hall et le St. James Hotel, à Montréal, et qui a été initié à ce genre d'affaires par H. Hogan, ci-devant propriétaire du premier établissement de ce nom, dont la réputation est faite depuis longtemps. Ceci sera une garantie suffisante au public voyageur que rien ne sera épargné de sa part pour le confort et la convenance de ceux qui voudraient lui donner leur patronage.

Cette place d'eau canadienne, centre de réunion fashionable, est située dans le bas du fleuve, 120 milles en descendant de Québec, vis-à-vis l'embouchure de la rivière renommée du Saguenay. Dans les chaleurs extrêmes de l'été, Cacouna est remarquable pour son bon air et sa température délicieuse.

Cet Hôtel est arrangé pour recevoir confortablement 500 personnes, les chambres sont spacieuses et aérées, et sont garnies de tout ce qu'il faut pour le confort et l'aisance. Tout est pourvu pour les amusements et les jeux récréatifs, tant à l'intérieur qu'au dehors, tels que billards, jeux de boules, cricket et autres. La maison commande une vue magnifique du côté de la mer, les vaisseaux allant et venant, étant parfaitement visibles des croisées et des galeries de l'Hôtel.

Les charmes attrayants de Cacouna comme lieu de plaisance pour l'été, réunissant les plaisirs de la pêche, des excursions en chaloupes et des bains de mer, sont si généralement reconnus qu'ils n'ont pas besoin d'une recommandation spéciale.

Les omnibus et diligences de l'Hôtel attendent les trains à la station de Cacouna, et les vapeurs au quai de la Rivière-du-Loup.

Le tarif suivant, qu'on doit considérer comme très modérés, a été adoptée pour la saison de 1876 :

Mois	par mois.	Semaines,	par mois.
3	$30	10	$35
2	$45	6	$45
1	$50	1 et plus	$2 par jour

Hôte passager, $2 50 par jour.—Prix raisonnables pour bonnes et enfants.

Pour autres informations, s'adresser à SAMUEL MONTGOMERY, Gérant. Boîte 96, B. P. Montréal.

M. B. CAMPION, Secrétaire, Bureau H. Hogan, Montréal. 233

HOTEL YAMASKA TENU PAR HAMEL & FILS

Coin des Rues GIROUARD et LAFRAMBOISE

St. HYACINTHE

La maison vient d'être restaurée à neuf et offrira tout le confort que les voyageurs et les pensionnaires aiment à trouver dans un hôtel de première classe.

Chambres spacieuses et soins empressés.

Cet hôtel est situé au centre des affaires près du dépôt, dans un site très salubre, sur la plus belle place de la ville. Les touristes trouveront un lieu magnifique pour passer la saison, ou une soirée agréable.

St. Hyacinthe, 1er Sept. 1875. 228

Compagnie d'Assurance LA STADACONA

Sur la Vie et contre le Feu.

Bureau Principal : Québec

Bureau à Montréal, 13, Place-d'Armes

Résultat financier de 14 mois d'affaires expirés le 31 décembre 1875 :

Capital autorisé	$5,000,000
Do souscrit	2,300,000
Do payé	200,000
Dépôt dans le trésor fédéral (incendie)	50,000
Do do do (vie)	50,000
Revenu total, primes d'incendie et intérêt	223,775
Pertes totales	63,528
Fonds placés	194,713
Argent en caisse et en dépôt	49,193
Autres valeurs	49,888
Total de l'Actif	$293,794

Cette Compagnie est aujourd'hui solidement assise elle a 11 succursales et 207 agences dans la Puissance du Canada.

GEORGE J. PYKE, Gérant-Général.

17 avril.—184 r

Assurance Maritime de Boston

BUREAU : 12, RUE ST. SACREMENT

Cette Compagnie délivre des Polices d'Assurance, sur les cargaisons, dans des conditions très avantageuses.

Les pertes sont payables en Angleterre ou en Canada à la volonté des assurés.

On prend des risques et on délivre des polices à ce bureau.

Le Capital dépasse $4,000,000.

HERRIMAN & WHITNEY, Gérants.

27 avril.—192 sm B

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA CITOYENNE" (DU CANADA.)

CAPITAL - - - - $2,000,000

DIRECTEURS

SIR HUGH ALLAN, Président.
JOHN PRATT, Vice-Président.
ADOLPHE ROY,
HENRY LYMAN,
N. B. CORSE,
ANDREW ALLAN,
JOHN L. CASSIDY,
EDWARD STARK, Gérant, Département de la Vie, des Garanties et des Accidents.
JOHN HUTCHISON, Gérant, Département du Feu.

On demande des applications de la part de personnes désirant promouvoir les intérêts de la Compagnie, comme Agents ou Médecins examinateurs dans les localités non encore représentées.

Bureau Principal, 179, Rue St. Jacques.

7 avril. 176—r

NATIONAL INSURANCE COMPANY MONTREAL

CONTRE LE FEU SEULEMENT

A. W. OGILVIE, M.P.P., Président
WM. ANGUS, 1er Vice-Président.
EDWARD H. GOFF, 2nd Vice-Président et Gérant.

DIRECTEURS :

DAVID SINCLAIR, Ecr.
JOHN McGAUVRAN, Ecr., M.P.P.
ALEXANDER CRAWFORD, Ecr.
RICHARD WHITE, Ecr.
ALPH. DESJARDINS, Ecr., M.P.
THOMAS E. FOSTER, Ecr.
E. H. TRUDEL, Ecr., M.D.
ALEXANDER SHANNON, Ecr.
THOMAS R. WOOD, Ecr., Toronto.
PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg.

CHS. D. HANSON, Chef Inspecteur

BUREAU PRINCIPAL :

180—Rue St. Jacques—180

HENRY LYE, Secrétaire.

27 avril.—192 sm k

NOUVELLE SOCIETE.

Nous désirons faire connaître à nos amis et au public que nous étant retirés des affaires nous avons abandonné notre magasin No. 3 et 5, rue St. Antoine, à MM. MCGARITY & HUTCHISON, dont les aptitudes commerciales sont bien connues et que nous avons beaucoup de plaisir à recommander, certains que nous sommes que toutes les commandes qui leur seront adressées seront remplies avec soin.

Tout en vous remerciant de l'encouragement que vous avez bien voulu nous accorder, nous sollicitons pour nos successeurs votre bienveillant patronage.

Vos bien dévoués,

G. LEFAIVRE & CIE.

Conformément à l'avis ci-dessus, nous avons le plaisir d'annoncer que nous aurons un assortiment choisi d'épiceries, vins, etc., en un mot que nous saurons mériter par notre attention et notre activité le patronage qui a été si libéralement accordé à nos prédécesseurs.

Vos obéissants serviteurs,

McGARITY & HUTCHISON, et 5, rue St. Antoine, Près du Carré Victoria.

27 a. 11.—192 a

AVIS PUBLIC

Des Soumissions POUR LES Travaux d'une Eglise et d'une Sacristie, DANS LA PAROISSE DE ST. ANDRÉ AVELLIN

[Comté d'Ottawa,]

seront reçues par les Syndics de la dite Paroisse jusqu'au

Six (6) de Juillet prochain inclusivement.

Les dits Syndics ne s'obligent pas d'accepter la plus basse des soumissions.

Les plans et devis sont déposés chez le Révd. J. P. BELANGER, Curé du lieu ils peuvent être vus et examinés chaque jour.

Par ordre des Syndics,

ED. LEDUC, Président des Syndics.

St. André Avellin, 1er Juin 1876. 221

Municipalité du Village d'Hochelaga.

TUYAUX A L'EAU, Etc.

Le temps pour recevoir les SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Maire ou au Secrétaire de la Municipalité, au Bureau du Conseil du dit village, est prolongé jusqu'au TRENTE JUIN prochain, pour :

1o. La fourniture de Tuyaux en fonte de 10, 6 et 4 pouces.

2o. Bornes-Fontaines et Valves et autres objets en fonte.

3o. Le creusage pour la pose des Tuyaux à l'eau et la pose des dits Tuyaux à l'eau, qui devront être faits suivant les devis que l'on peut voir au bureau du Conseil.

4o. Articles en cuivre, Robinets d'arrêts, etc.

5o. Tuyaux en plomb et plomb en saumon.

Les soumissions devront contenir les signatures de deux personnes responsables, qui se porteront cautions pour l'accomplissement du contrat.

Le Conseil ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

J. D. ROLLAND, Maire. Nos. 12 et 14, rue St. Vincent Cité.

J. M. GEO. COTÉ, S. T., Hochelaga.

Hochelaga, 23 Mai 1876.—208

Province de Québec, District de Montréal. }

Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada.

Le dix-septième jour de juin, mil huit cent soixante-et-seize.

PRÉSENT

L'Hon. Juge BERTHELOT.

No. 1686.

EDMOND ANGERS, commerçant de la Cité et du District de Montréal, y faisant affaires sous les nom et raison de "Dominion Boot & shoe Company."

Demandeur.

vs.

JAPHTA ELDERKIN & FREDERICK AUGUSTUS DONKIN, tous deux de Athol, dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, dans la Puissance du Canada, ci-devant associés et y faisant alors affaires sous les nom et raison de Elderkin et Donkin."

Défendeurs.

Il est ordonné, sur la motion de Messieurs T et C C de Lorimier, avocats du Demandeurs, en autant qu'il appert par le retour de Noël Roy, un des huissiers de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que les Défendeurs n'ont pas de domicile dans la Province de Québec en Canada, et ne peuvent être trouvés dans le District de Montréal que les dits Défendeurs soient, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de la Cité de Montréal, appelé la *Minerve*, et deux fois en langue anglaise dans le papier nouvelles de la dite Cité appelé *The Evening Star*, notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur, sous deux mois après la dernière insertion du dit avertissement et sur le défaut des dits Défendeurs de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

HUBERT PAPINEAU ET HONEY. P. C. S.

Province de Québec, District de Montréal. }

Dans la Cour de Circuit pour le Bas-Canada.

Mardi, le vingtième jour de Juin mil-huit cent soixante et seize.

PRÉSENT :

L'Honorable M. le Juge TORRANCE.

No. 5239.

OLIVIER F. PRIEUR, marchand de la paroisse de St. Zotique, dit district,

Demandeur.

vs.

EPHREM PREVOST, navigateur du même lieu,

Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de MM. T. et C. C. de Lorimier, Avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le rapport de François Lalonde, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exerçant dans le district de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province de Québec, constituant ci-devant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de cette cité, appelé *La Minerve*, et deux fois en langue anglaise, dans le papier nouvelles de cette cité, appelé *The Evening Star*, notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur, sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut du dit Demandeur de comparaître et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(Par ordre,)

HUBERT, PAPINEAU & HONEY, G. C. C.

238

Province de Québec, District de Montréal. }

Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada.

Le dix-septième jour de Juin mil huit cent soixante-et-seize.

PRESENT :

L'Honorable Juge Berthelot.

(No. 1909)

DAME CAROLINE ROCHELEAU, de la Cité et du District de Montréal, épouse de David Prévost, charpentier du même lieu, duement autorisée *à ester en Justice.*

Demanderesse.

Vs.

Le dit DAVID PREVOST, charpentier, cidevant du même lieu, maintenant absent de cette Province,

Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de Messieurs T. et C. C. de Lorimier, Avocats de la Demanderesse, en autant qu'il appert par le retour de Joseph Boucher, un des Huissiers de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec en Canada, et ne peut être trouvé dans le District de Montréal, que le Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de la Cité de Montréal, appelé la *Minerve*, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de la dite Cité, appelé *The Evening Star*, notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande de la dite Demanderesse sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis à la dite Demanderesse de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

HUBERT, PAPINEAU & HONEY, P. C. S.

P. D. BROWNE & Cie

Banquiers et Agents de Change

124,—RUE ST. JACQUES,—124

En face du nouveau Bureau de Poste, MONTREAL.

Greenbacks, Traites et Changes ; Bons des Etats-Unis, Or, Argent et toutes monnaies n'ayant plus cours, achetés et vendus. Collections faites dans toutes les parties des Etats-Unis et de la Puissance. Hypothèques sur propriétés foncières de l'Iowa portant 10 pour cent, en vente.

9 Juin.—m k 278

J. R. MIDDLEMISS & CIE.

BANQUIERS

AGENTS FINANCIERS ET GENERAUX

Stock, Débentures, Etc., Etc.

Achetés et Vendus

PLACEMENTS SURS, GARANTIS.

Bureau, 57 rue St Frs Xavier

7 février.—a 125

Dr. PROUDFOOT

Chirurgien, Oculiste et Auriste

Une attention spéciale est donnée aux maladies d'Yeux et d'Oreilles. On pose des Yeux artificiels.

1, "*Beaver Hall Terrace*," — 37.

8 Février. 123—r

Dr. TASSE

35, — RUE ST. HUBERT, — 35

2 déc.

Dr. H. Lemery

No. 165, RUE BLEURY,

Consultations de 8 à 10 heures A.M., et de 5 à 7 heures P.M. ; gratis pour les pauvres.

PAGNUELO & MAJOR

AVOCATS

No. 12, Rue St. Jacques

MONTREAL.

ONU LO. MAJOR

Rouer Roy, C.R.,

AVOCAT DE LA CITE,

A transporté son étude à l'Hôtel de Ville.

Entree, par le portique, au centre de la bâtisse, rue St. Paul.

7 mars. 10

L. H. ARCHAMBEAULT,

AVOCAT

25, Rue St. Gabriel,

Porte voisine de l'Hôtel du Canada, MONTREAL.

12 juin. —231

RIDDELL & EVANS.

Comptables Publics, Syndics, etc.,

NORTH BRITISH CHAMBERS,

11, rue de l'Hôpital, Montréal.

JAMES RIDDELL, Syndic Officiel.

17 fév.—a

PROVINCE DE QUÉBEC, Département de l'Immigration du Gouvernement. }

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et [autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON, Agent de l'Immigration du Gouvernement, 109 et 111 Rue St. Antoine.

18 Mai. 210—j

Province de Québec, District de Montréal. } Cour Supérieure.

Dame CAROLINE ROCHELEAU, de la cité de Montréal, épouse de DAVID PREVOST, charpentier, ci-devant du même lieu, et maintenant absent de cette Province, dûment autorisée à *ester en justice.*

Demanderesse.

vs.

Le dit DAVID PREVOST,

Défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été intentée devant cette Cour, en cette cause.

T. & C. C. de LORIMIER, Avocats de la Demanderesse.

Montréal, 21 Juin 1876.—238

LA MINERVE

Journal Quotidien

Deux Editions par jour : Matin et Soir

PRIX D'ABONNEMENT

[Payable d'avance.]

EDITION QUOTIDIENNE.

Ville	un an	$5
"	six mois	3.00
Campagne	un an	5.0
"	six mois	
Etats-Unis	un an—en or	
"	six mois—en or	

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE

Ville et Campagne	un an	4.
"	six mois	2.5
Etats-Unis	un an—en or	5.50
"	six mois—en or	2.8

Tout abonné désirant cesser son abonnement, doit en donner avis au moins un mois d'avance, et payer les arrérages Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

TARIF DES ANNONCES. par ligne

Première insertion Nonpareil	10 cts
Autres insertions, si insérées tous les jours	
Autres insertions, trois fois par semaine	
Autres insertions, deux fois par semaine	7
Autres insertions, une fois par semaine	
1 mois [tous les jours]	$1.00
2 " "	1.50
3 " "	2.00
6 " "	3.00
1 an "	5.00
3 fois par semaine, un quart du prix ci-dessus	
Deux " un tiers "	
Une " une demi "	

Dans les 2e et 3e pages, 50 par cent extra.

Avis de Naissance, Mariage et Décès, 50c.

AVIS

Toutes Notices ou Avis spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées et publiques, Concerts, etc., etc. seront chargées à dix centins la ligne.

La Semaine Agricole

Edition Hebdomadaire de La Minerve,

PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENT.

Un an, payable d'avance ...... $1.

Etats-Unis (en or) ...... 1.

ANNONCES.

0c par ligne ...... par insertion

mois ...... 75 centins

...... $1.25